

La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles*

Le Service des Antiquités de l'Algérie n'a pas cessé, au cours de ces dernières années, de développer son activité, féconde et méritoire, si on songe aux difficultés de toute sorte que suscite l'état présent de troubles et d'hostilités, *plus quam civilia bella!* Le mérite en revient, pour une bonne part au nouveau directeur du Service, M. Jean Lassus, qui a succédé au regretté L. Leschi après la mort de celui-ci en janvier 1954; J. Lassus n'est pas seulement *a field archaeologist* formé aux méthodes les plus rigoureuses et les plus modernes, comme il en a donné la preuve dans l'exploration de la Syrie du Nord-Ouest ou sur le chantier des fouilles d'Antioche; il possède aussi les dons, si nécessaires aujourd'hui, d'un administrateur et d'un organisateur de la recherche collective. Nous devons lui être en particulier reconnaissants pour la publication, dans la luxueuse collection du Gouvernement général, aujourd'hui Ministère de l'Algérie, du livre de M. l'Amiral Erwan Marec, *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin*¹, qui a valu à son auteur le titre mérité de Docteur de l'Université d'Alger.

Les fouilles d'Hippone doivent tout à M. Marec, et d'abord d'avoir été rendues possibles: dès 1923, jeune officier de marine alors en station à Bône, il sut déceler, contre l'opinion alors générale, les promesses d'un site trop longtemps négligé et que menaçait le développement des

* Communication présentée à la *III. International Conference on Patristic Studies*, Oxford, 22 et 24 septembre 1959.

1. Un vol., in-4°, Paris 1958, Arts et Métiers Graphiques éd., 260 pp. Présentation et exécution, comme à l'ordinaire, très soignées: on regrette d'autant plus l'absence d'un système de références commode pour la riche illustration: Seules les figures dans le texte sont numérotées; il y a aussi des desseins au trait en pleine page sans numéro; les photographies sont comprises dans la pagination du texte; les planches hors-texte (de belles aquarelles dues au pinceau délicat de M. Marec) ne portent aucune indication: attention à la reliure! Nous utiliserons les abréviations: « fig. », « ph. », « h. t. » suivies de l'indication de la page correspondante.

installations industrielles de la ville moderne. Par une campagne de presse², des démarches pressantes, des interventions auprès des puissants, il parvint à alerter et à mouvoir les autorités à Bône, Alger, Paris. Alors que les fouilles, à peine ébauchées avant lui, s'étendaient sur une centaine d'ares au plus, dont quarante à peine appartenaient à la commune de Bône, il réussit, — ce que les responsables des antiquités algériennes, St. Gsell et Eug. Albertini, n'avaient osé espérer —, à faire frapper de servitude, puis acheter par l'État un lot de terrains qui mesurent aujourd'hui vingt-cinq hectares et occupent, comme les découvertes récentes l'ont montré, les quartiers centraux de l'Hippone antique.

Quelques brèves campagnes de fouilles permirent dès lors à M. Marec de vérifier la richesse du site : dès 1924, il identifiait et mettait au jour une partie des grands thermes de Septime Sévère³, — dont un pilier, seul resté visible au milieu des olivettes, avait longtemps passé pour les ruines d'une église chrétienne, *glisia Roumi* ; mieux encore, en 1926, il avait le bonheur de dégager un baptistère, parfaitement reconnaissable grâce à sa cuve caractéristique, et ses annexes⁴ : c'était mettre la main, de façon sûre pour la première fois, sur une partie d'un des édifices religieux de la cité épiscopale de saint Augustin.

M. Marec quittait Bône en 1927 : il y est revenu vingt ans plus tard reprendre l'œuvre interrompue et consacrer les loisirs de sa retraite à la direction des fouilles d'Hippone que L. Leschi fut heureux de lui confier au nom du Service des Antiquités. Avançant de proche en proche à partir du baptistère, il découvrit la grande basilique dont il était permis, depuis 1926 de soupçonner l'existence⁵, ses annexes ou alentours : déjà bien avancé en 1954, lors du Congrès international Augustinien de Paris⁶, le dégagement de l'« *insula* chrétienne » s'est achevé en 1956⁷. Nous devons de la gratitude à M. Marec pour avoir, si peu de temps après le travail de déblaiement, rédigé et publié le présent ouvrage : c'est un grand mérite ; combien d'autres antiquités africaines (je pense en particulier au magnifique ensemble que constitue le « quartier chrétien »

2. « La grande pitié d'Hippone la Royale », rapport présenté à l'Académie d'Hippone, dont M. Marec est depuis 1923 le secrétaire général, le 4 décembre 1924, extr. du *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 35, Bône 1925, repris dans un article du *Figaro* du 19 mai 1925 ; *L'Afrique du Nord illustrée*, numéro spécial sur Bône et sa région ; *Le Monde illustré*, 8 janvier 1927, etc.

3. « Les nouvelles fouilles d'Hippone, les thermes de Septime Sévère », rapports du 16 janvier 1926 et du 28 février 1927 ap. *Bulletin de l'Académie d'Hippone* 36, 1930, pp. 9-34.

4. Dernier rapport cité, *ibid.*, p. 38-44 ; add. sur les fouilles de 1927, pp. 97-100.

5. *Ibid.*, p. 42-43.

6. Qui lui fournit l'occasion d'un bilan provisoire : « Les dernières fouilles d'*Hippo Regius*, ville épiscopale de saint Augustin : les monuments chrétiens », ap. *Augustinus Magister*, I, pp. 1-18.

7. V. la *Chronique* de la revue *Libyca*, 3, 1955, pp. 198-199 (M. Leglay) ; 4, 1956, pp. 182-183 ; 5, 1957, pp. 148-149 (J. Lassus).

de Djemila⁸) n'ont jamais fait l'objet d'une véritable publication, au sens technique du mot ! Pour combien de sites devons-nous nous contenter de rapports partiels, communications académiques ou brochures de vulgarisation ? Même si l'exposé de M. Marec ne peut prétendre satisfaire, du premier coup, l'exigeante, l'insatiable curiosité de l'archéologue, nous possédons là une masse de documents et une première base de discussion qui permettraient, comme le présent mémoire va s'efforcer d'y contribuer⁹, à faire utilement avancer l'état des problèmes.

Problèmes nombreux et complexes : l'ensemble constitué par la grande basilique et les constructions qui l'entourent nous met en présence d'une situation bien différente de celle des autres sanctuaires ou « quartiers » chrétiens mis au jour en Afrique du Nord, à Tipasa par exemple, à Djemila, à Timgad, à Tébessa... Il s'agit là de constructions édifiées en marge de la cité proprement dite, dans la plupart des cas *extra muros* sur un terrain où l'architecte chrétien disposait d'un vaste espace libre et pratiquement vierge. Les monuments chrétiens découverts à Hippone occupent au contraire tout ou partie d'une *insula* située à l'intérieur de la ville.

Et quelle ville ! A la différence encore de Djemila ou Timgad, ces villes neuves, tracées au cordeau et dont nous pouvons facilement reconstituer toute l'histoire, assez brève, de leur fondation, sous Nerva ou Trajan, à leur abandon, à la fin de la période byzantine, Hippone apparaît comme une très ancienne cité, qui possède un long passé, punique, numide, républicain : les travaux en cours dégagent, encastrées dans les constructions d'époque impériale, une magnifique muraille en *opus quadratum*, dont les blocs à bossages mesurent jusqu'à 3,70 m de long, — et qui s'étend sur des centaines de mètres¹⁰. A ce passé remonte le tracé, curieusement irrégulier, des rues, doublées en profondeur d'un réseau, particulièrement robuste¹¹ d'égouts : ce n'est pas toujours sans

8. Si précieux qu'il soit, l'article de P. MONCEAUX, « Cuicil chrétien », ne suffit pas à constituer une publication complète : *Mélanges G. B. de Rossi* (= *Atti della Pont. Accad. Rom. di Archeol., Memorie*, 3, 1, 1923), pp. 89-112.

9. Il doit beaucoup, c'est pour moi un agréable devoir de le souligner, à M. MAREC qui m'a commenté ses fouilles d'Hippone lors des deux visites que je leur ai faites en juin 1952 et juin 1959 ; de plus il a bien voulu lire et annoter minutieusement un premier état de cet article, se prêtant avec beaucoup de bonne grâce à toutes les vérifications que je lui demandais. Si je dois être seul à assumer la responsabilité des jugements formulés, je prie le lecteur d'inscrire au crédit de M. Marec les observations ou précisions nouvelles que peut apporter le présent travail. Mes remerciements s'adressent aussi à M. LASSUS, qui nous avait rejoints sur le terrain en juin dernier et qui, lui aussi, m'a fait profiter de ses critiques.

10. V. E. MAREC, *Hippone la Royale, antique Hippo Regius*, 2^e éd., Alger 1954, fig. 19, p. 44 : ce rempart ou mur de soutènement s'étend du Ghar el Artran à la façade S. des grands Thermes où M. Marec l'a retrouvé en 1957.

11. J. LASSUS me fait observer que les seuils de la basilique, dont nous parlons plus loin, ont été trouvés réemployés pour recouvrir un de ces égouts : ceux-ci étaient donc encore en usage après la destruction de la façade de la basilique, soit, peut-on penser, après la conquête arabe.

peine que les architectes adapteront leurs plans aux surfaces irrégulières qui leur étaient ainsi imposées.

Si incomplet encore que soit le déblaiement de l'antique cité, nous pouvons déjà nous représenter assez bien la situation de notre quartier chrétien au sein de l'ensemble : située au N.-O. et au pied de la petite colline du Gharf el Artran, où une hypothèse assez vraisemblable cherche l'emplacement de la citadelle antique¹², notre *insula* n'était séparée du rivage marin que par une rangée de constructions : il s'agit d'élégantes demeures, richement décorées, édifiées sur le front de mer, — si près de la mer même que telle d'entre elles a subi les atteintes des flots et a dû être reconstruite un peu en retrait¹³. La partie N.-E. de *insula* participe encore à ce caractère résidentiel, avec la charmante maison ordonnée autour de son péristyle dans laquelle M. Marec voudrait reconnaître cette maison de Iulianus dont nous parle la correspondance de saint Augustin et qui, mitoyenne d'une des basiliques de l'église d'Hippone finit par entrer dans le domaine de celle-ci (pp. 112-128)¹⁴.

Par contre sa partie occidentale se révèle avoir été occupée par des installations de caractère industriel, reconnaissables en particulier à leurs cuves soigneusement revêtues d'enduit hydraulique : il peut s'agir de teintureriers de pourpre ou mieux d'établissements de foulons (pp. 180-181)¹⁵. Leur extension a pu varier (elles ne paraissent pas avoir jamais totalement abandonné le coin N.-O. de l'*insula*) : comme on le verra, elles se sont étendues, antérieurement à la construction de la basilique, sur une partie au moins de son futur emplacement. C'est qu'en pénétrant plus avant dans la ville, en direction du N.-O. et du forum qui en marquait le cœur¹⁶, nous rencontrons une zone d'intense activité économique,

12. Les destructions opérées par le Génie militaire au lendemain de la conquête et les constructions qui ont suivi, le Musée qui occupe le site aujourd'hui, rendent difficile la vérification de cette hypothèse.

13. V. encore E. MAREC, *Hippone la Royale*, 2, p. 45 ; plan p. 125, ici fig. 3, en attendant l'article annoncé par le même auteur dans *Libyca*. La même villa a été ensuite reconstruite ou remaniée plusieurs fois sur le même emplacement. Je rattacherai, pour mon compte, à la même rangée de « villas » du front de mer l'édifice décrit par M. Marec sous la rubrique « L'église à cinq nefs » (*Monuments chrétiens...*, pp. 183-212) et où il avait un moment cherché à reconnaître la basilique donatiste d'Hippone (p. 220 ; cf. *Augustinus Magister*, I, pp. 4-7). Tout n'est pas clair dans le plan de cet édifice, retrouvé assez dégradé, mais il me paraît plus raisonnable d'y voir une maison privée qu'une église. Le seul indice d'une utilisation possible à des fins religieuses, mais il ne s'agirait que d'une adaptation tardive, est la présence d'une tombe en mosaïque, située, notons-le, sous le portique-narthex et non à l'intérieur de l'église ; mosaïque malheureusement mutilée ; on lit, p. 188, fig. 30, τος (les épitaphes grecques, rares à Hippone, nous reportent plutôt à l'époque byzantine).

14. Les références entre parenthèses renvoient à la thèse d'E. Marec, *Monuments chrétiens d'Hippone...*

15. A.-M. LA BONNARDIÈRE attire mon attention sur les comparaisons tirées de l'art du foulon qui apparaissent plus d'une fois dans la prédication de saint Augustin : *Enarr. in Ps.* 132, 9 ; 44, 22 ; *Serm.*, 181, 5 (7) ; 314, 11 (13) : je ne prétends pas tirer d'induction topographique de ces allusions à l'expérience de la vie quotidienne.

16. E. MAREC, « Le forum d'Hippone », *Libyca*, 2, 1954, pp. 363-416.

comme l'atteste la présence du beau marché à rotonde centrale que les fouilles des années 1956-1959 viennent précisément de dégager¹⁷, *macellum* remontant peut-être au 1^{er} siècle, en tout cas restauré sous le règne de

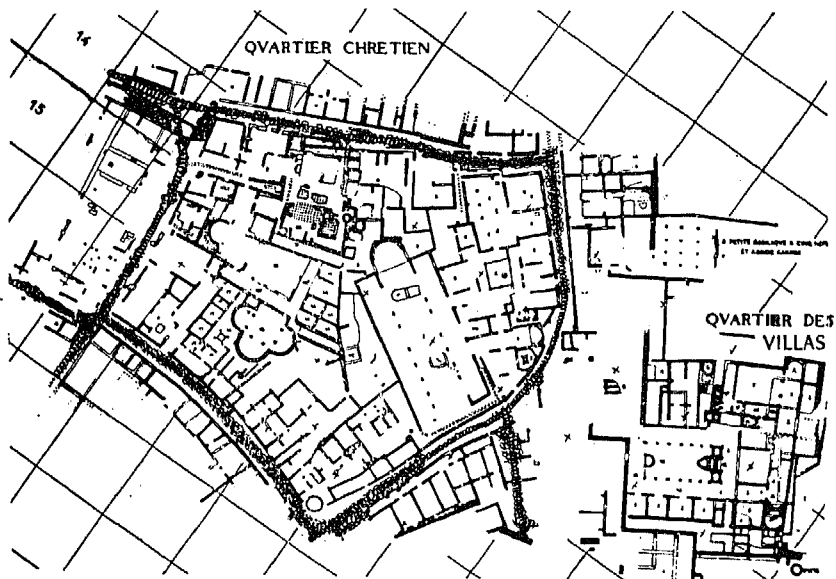


Fig. 1 - L'*insula* de la basilique et les villas du front de mer.

(Extrait du plan général des fouilles d'Hippone, par J. Stawski, ap. Marec, h. t.)

Valentinien et de Valens (364-375)¹⁸. Notre *insula* nous apparaît donc comme située dans un quartier plutôt périphérique et participant au double caractère des *insulae* voisines. La situation de notre basilique rappelle celle de la grande église à neuf nefs de Tipasa : à l'intérieur de la cité, mais jouxtant le rempart.

Le sol de la cité antique d'Hippone a été occupé fort longtemps, et par suite bien souvent remanié. Nous essaierons de classer les phases successives de l'utilisation du terrain sur lequel s'élève notre basilique ; mais celle-ci ne représente pas le point terminal de cette histoire. L'occupation humaine s'est prolongée pendant des siècles encore : la communauté chrétienne d'Hippone a certainement survécu à la conquête arabe, jusqu'en plein XI^e siècle peut-être¹⁹ et les nouveaux occupants ont dû

17. Le marché, identifié par trois inscriptions contenant le mot *macellum*, occupe tout ou partie des carrés R.U., 15-17 du plan général des fouilles établi par E. Stawski à la date du 1^{er} septembre 1957 et publié en appendice des *Monuments...*

18. Un fragment d'inscription au nom de Claude (mais il ne parle pas de *Macellum*) ; nombreux fragments d'une inscription monumentale de Valentinien et Valens.

19. S'il est permis d'assimiler Hippone au cas de Bougie, qui recevait encore un évêque en 1076 : C. Courtois, « Grégoire VII et l'Afrique du Nord, remarques sur les communautés chrétiennes d'Afrique au XI^e siècle », *Revue Historique*, 1945, t. CXCV, pp. 97-122, 193-226.

s'établir d'abord sur le site de la ville romaine, avant d'aller construire la ville nouvelle d'Annaba, notre Bône, de l'autre côté de l'estuaire aujourd'hui commun à la Seybouse et à l'oued bou Djeman. C'est pourquoi les monuments qui nous intéressent ont été retrouvés dans un tel état d'usure et de dégradation : quelle différence, là encore, avec Djemila ou Tingad, ensevelies sous leurs propres ruines et que nous dégageons telles que le dernier contingent byzantin les avaient vues au moment de les évacuer ! Le sol est encombré de sépultures grossières et barbares²⁰ ; le pavement antique apparaît comme rapiécé à force de retouches et de réparations, — là où des tombes plus récentes ne l'avaient pas défoncé ; les murs, dans la mesure où ils ont été conservés ne dépassent guère 1 m pour l'abside²¹, 1,50 à 1,60 m pour les murs latéraux (p. 26, § 3) ; quant à la façade, elle a complètement disparu : M. Marec pense avoir retrouvé deux grandes dalles, totalisant une largeur de 3,80 m, qui peuvent provenir du seuil de la basilique, — mais elles étaient réemployées pour couvrir, à quelques mètres de là, l'égout d'une rue débouchant au S.-E. (pp. 23, 25).

Tout cela, on le devine, complique le travail d'interprétation et de reconstitution que doit s'imposer l'archéologue. M. Marec s'est efforcé d'apporter le maximum de clarté dans l'analyse et l'histoire, si tourmentée, de ce site. Reprenant le travail après lui, nous concentrerons nos efforts sur l'élément central de ce complexe architectural, — la basilique, dont l'interprétation est la mieux assurée au point de vue historique et la plus riche d'enseignement. Il faut distinguer, sur cet emplacement, plusieurs périodes ou « époques » successives de construction, décoration et occupation.

I. — AVANT LA BASILIQUE A TROIS NEFS

Pour ne pas compliquer la tâche du lecteur, je ne veux pas modifier la numérotation adoptée par M. Marec : il me faut alors introduire, avant sa « 1^{re} époque », une ou mieux plusieurs « époques zéro », rubrique sous laquelle nous rangerons des restes de constructions de dates probablement diverses mais relativement plus anciennes et que, vu leur caractère fragmentaire, nous ne pouvons pas intégrer dans l'ensemble où ils devaient originellement figurer. Ce sont :

a) les salles R, Q, O, S, a₁ (= S₁), a₂, au sein desquelles est venue s'insérer, non sans les bouleverser, l'abside de la basilique construite à la 2^e époque (pp. 128-130, 138-140) :

20. V. par exemple (il n'est pas nécessaire d'accumuler les références) : p. 27, § 1 ; 71, § 5 ; 85, § 5 ; 95, § 1 ; 106, § a.

21. Communication de M. MAREC : « le mur de l'hémicycle est conservé sur une hauteur à peu près constante de 0,60 m. au-dessus de la banquette dont il constitue en quelque sorte le dossier », — banquette elle-même haute de 0,45 (p. 25, § 2).

b) des restes de blocage, difficiles d'ailleurs à expliquer, sur lesquels vient s'appuyer le mur extérieur gauche de la même basilique, à la hauteur des 5^e et 8^e travées²² ;

c) la grande citerne située dans la nef centrale (9^e et 10^e travées) et qui a été transformée en crypte funéraire aux sépultures étagées : sa profondeur atteint 3,20 m, elle est large de 2,55 m, longue de 7 m, arrondie en hémicycle à son extrémité gauche et séparée en deux parties par une cloison de 0,60 m d'épaisseur (p. 43, § 5 ; 51-52 ; fig. 2, p. 24 : c'est notre fig. 4, — n° 3 ; ph. p. 55a, b) ; ses « parois lisses et parfaitement cimentées » ne laissent pas de doute sur sa destination originaire : elle n'a pas été construite pour être utilisée comme sépulture mais devait faire partie d'une des installations industrielles dont nous avons parlé ;

d) même origine, mêmes caractères : quatre cuves plus petites et moins profondes, l'une ronde (0,50 m de diamètre), les trois autres ovales (1,50 m environ de longueur moyenne) qui ont été trouvées sous le bas-côté gauche de la basilique et entre lesquelles s'étaient logées des tombes de la « 3^e période » (p. 43, § 5 ; 72, § 2-5 ; ph. p. 70a, b ; 79, a)²³ ;

e) enfin un panneau de mosaïque, au décor géométrique d'un dessin assez élémentaire, qui a été retrouvé sur 3 m² environ dans la nef centrale, à la hauteur de la 3^e travée et à 30 cm au-dessous du niveau du pavement de la basilique (p. 37, § 2 ; 42, § 5 ; fig. 2, — ici fig. 4 —, n° 26, p. 24 ; fig. 3, E, p. 35 ; ph. p. 31a) : il s'agit cette fois d'un reste d'une maison privée, antérieure. Au-dessus de cette mosaïque, vestiges d'une canalisation la traversant obliquement en direction de la façade²⁴. Il y a donc, en cet endroit, deux stades successifs à enregistrer.

De tout cela, l'historien a peu à retenir, sinon que le sol de la basilique avait été, depuis longtemps, occupé et construit. Plus considérables et, quoique encore bien délicats à interpréter, beaucoup plus significatifs sont les restes décrits par M. Marec sous la rubrique « Première époque » (pp. 35-42).

Les constructeurs et les usagers de la basilique à trois nefs (2^e-5^e époques) ont en effet conservé, et nous retrouvons sur de larges surfaces, les restes de quatre panneaux de mosaïques, A, B, C, D, antérieurs à elle, puisque d'orientation différente : l'axe de la basilique a en effet comme gisement 60° O., celui de la construction « 1^{re} période » 66° O.²⁵, la différence est très sensible²⁶. L'analogie d'orientation permet de rattacher

22. Observation personnelle : M. MAREC confirme : « Oui, très probablement ».

23. Faute d'un relevé précis, nous n'avons pu les figurer sur nos plans.

24. De même. Un croquis de M. MAREC nous montre que cette canalisation, double à l'origine, s'étend vers l'E. sur deux travées.

25. Soit pratiquement O.N.O. Pour simplifier nous dirons N.O., désignant par S.O. et N. E. les deux flancs, gauche et droit, de nos constructions, par S., E., O. et N. leur quatre coins.

26. V. notre fig. 2, établie avec le concours du Centre de documentation cartographique de l'Institut de Géographie de Paris : nous avons cherché à préciser le schéma fourni par M. MAREC dans sa fig. 3, p. 35.

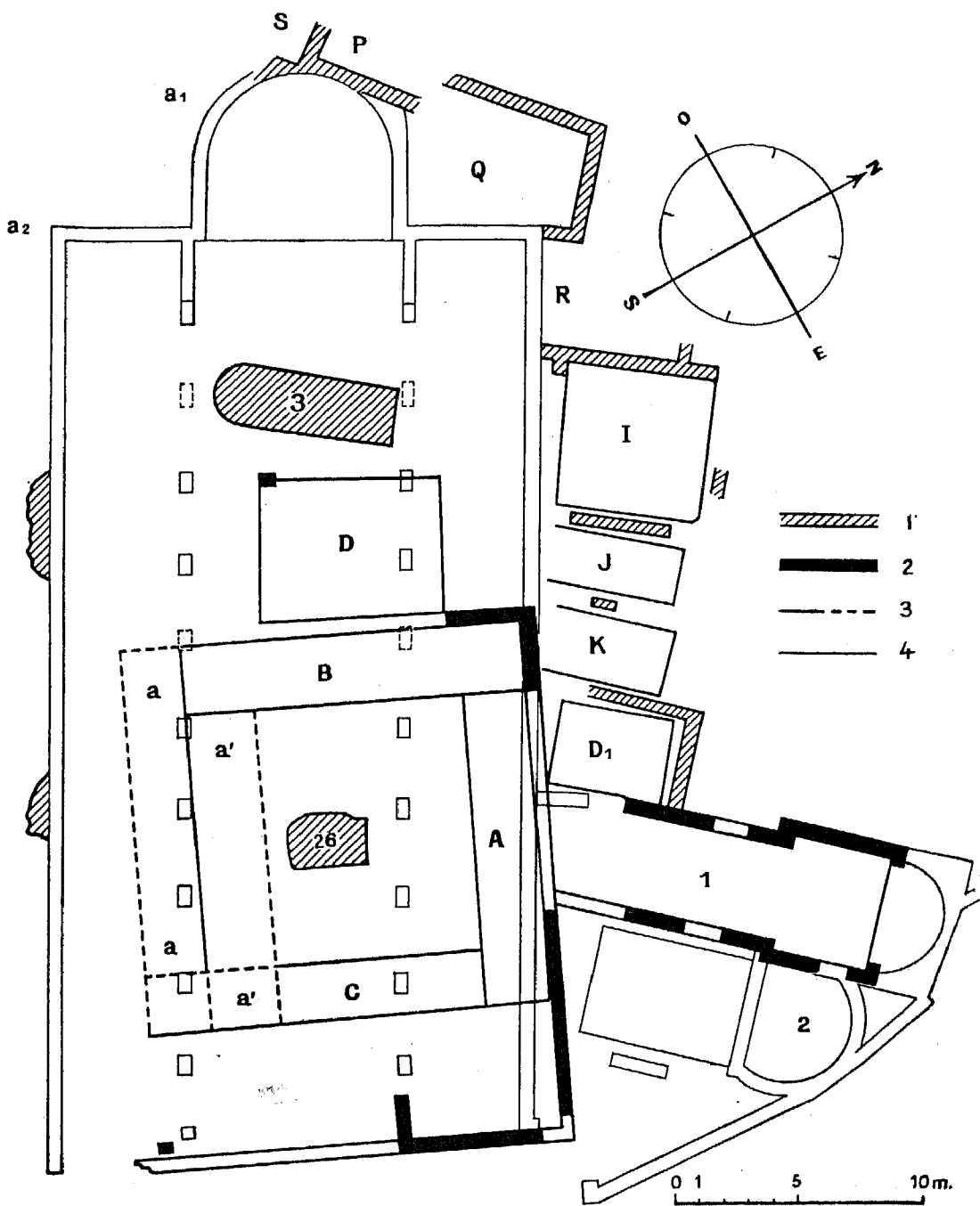


Fig. 2. — Constructions antérieures à la basilique à trois nefs.

Légende : 1, époque zéro ; 2, murs 1^{re} époque ; 3, mosaïques (existant ou conjecturées) 1^{re} époque ; 4, murs et piliers de la basilique (2^e époque).

Les différentes salles sont désignées par les lettres que leur a affectées M. Marec. (*Erratum* : au lieu de P, lire O) ; n° 1 : chapelle du « consignatorium » ; n° 2 : baptistère ; n° 3 : citerne ; n° 26 : mosaïque d'époque zéro.

à un même édifice ces panneaux et deux fragments de murs, dont il reste une ou deux assises qui apparaissent d'une part au S.-E. du panneau C, d'autre part, à angle droit du premier fragment, au N.-E., et à l'extérieur du mur latéral droit de la basilique (p. 25, § 5-26, § 1).

Que les panneaux A, B, C forment un ensemble, conçu et exécuté comme un tout, ne saurait faire de doute : même orientation (ils s'appuient l'un sur l'autre pratiquement à angle droit), même largeur, 2,75 m environ (p. 36, § 1-2)²⁷, même style. Il s'agit de motifs ornementaux combinés avec beaucoup de variété et de goût, de façon différente pour chaque panneau : en A de grands cercles à quatre conques entourant un motif central à tresse, petits cercles entourés de 4 peltes (ph. p. 31b ; h.-t. p. 44b) ; en B, combinaison d'hexagones et de sceaux de Salomon, les uns et les autres occupés par une tresse (fig. p. 32a ; ph. p. 32b, 33²⁸) ; les éléments du panneau C sont beaucoup plus simples, mais disposés avec une élégante virtuosité : de simples peltes, d'une belle couleur verte, alignées à la fois horizontalement et verticalement de manière à s'imbriquer l'une dans l'autre (ph. p. 34a ; h.-t. p. 118a). Malgré cette diversité, l'unité de ces trois mosaïques est soulignée par le fait qu'un même encadrement les entoure : deux bandes, une tresse et une grecque, d'une largeur totale de 20 cm.

Le quatrième panneau, D, malheureusement très mutilé, présente à première vue des caractères tout différents : au lieu d'une longue bande, très allongée, c'est un rectangle, presque carré (environ 6,80 m sur 5,70), d'une technique beaucoup plus raffinée, rappelant celle des *emblemata* : les cubes, au lieu de 8 à 10 mm comme en A, B, C, ne mesurent que 3, 4 ou 5 mm au maximum. La bordure d'encadrement, large ici de près d'un mètre, dessine un treillage multicolore à plusieurs rangs de tresse. Le coin O. (angle supérieur gauche, — seule partie bien conservée) offre un élément naturaliste : la tête et le col d'un canard (un « col-vert ») au plumage chatoyant ; au-dessous s'amorce « un harmonieux déroulement de feuilles lancéolées et de feuilles d'acanthé stylisées » (p. 41, D ; ph. p. 34b). Sur les autres fragments (p. 42, § 1 ; ph. p. 34c ; 56a, b) apparaissent les mêmes motifs végétaux et les mêmes caractères : minutie de l'exécution, précision du trait, richesse de la palette, dégradés savants, passant « des tons soutenus, violet, outremer, pourpre et vieux-rose rehaussant les bords » du feuillage « aux tons plus clairs, bleu azur, jaune pâle, rose-clair dont s'adornent » nervures et pétioles : combien cela nous fait regretter la presque disparition de ce morceau de choix !

27. Exactement (p. 36, § 1-2) : 2,75 m. pour A et C, 2,70 pour B : la différence, me fait observer M. MAREC, s'explique par l'imprécision des mesures, due à l'inégalité du terrain.

28. Corriger la légende ; il faut lire (cf. p. 38, § 5) « extrémité de gauche »...

Comme sur le plan de la fig. 2, p. 24, — ici, fig. 4 —, apparaît une différence d'orientation de 3° environ entre ce panneau D et la bande B, je m'étais demandé si ce beau tapis D n'appartenait pas à un édifice différent d'A, B, C, mais un examen attentif (l'archéologie doit se faire sur le terrain et non par publications interposées) m'a persuadé que c'était là un scrupule inutile : nos dessinateurs, qui travaillent à la règle et au tire-lignes tracent des lignes droites là où les murs, tels que nous les observons, parvenus jusqu'à nous après tant de siècles, de dégradations et d'inévitables mouvements du sol, dessinent en fait des tracés plus ou moins gondolés. Les sondages effectués nous assurent que le mur en pierre de taille qui coiffe à l'O. la bordure extérieure du panneau B (il n'en reste, sur 3,50 m que l'assise au ras du sol : p. 36, § 4), ne se prolonge pas entre B et D : l'appartenance de la pièce rectangulaire D au groupe A, B, C, ne peut faire de doute.

Quelle était la disposition de l'édifice auquel ces quatre mosaïques ont appartenu ? Les panneaux A, B, C, dessinent trois côtés d'un parallélogramme se rapprochant d'un carré : l'hypothèse (p. 42, § 6) paraît s'imposer d'un quatrième panneau, symétrique de A, qui aurait complété le quadrilatère et, ce qui ne serait pas trop surprenant, aurait complètement disparu à la suite des travaux de construction et de décoration de la basilique. Où le situer ? Il faut, me semble-t-il, choisir entre deux solutions :

aa) j'avais d'abord envisagé de le placer sous le bas-côté gauche de la basilique ; il serait venu coiffer à l'O. le panneau B, le panneau C se prolongeant jusqu'au coin S. du carré ; les quatre panneaux s'imbriqueraient l'un dans l'autre, symétriquement par rapport à un centre²⁹.

A cela M. Marec m'objecte que la salle D ne se trouverait plus en face du milieu du parallélogramme ainsi défini et que d'autre part le côté S.-O. se rapprocherait dangereusement des cuves de l'établissement industriel signalées plus haut dans notre inventaire des « périodes zéro » sous le § d. Aussi vaut-il peut-être mieux adopter l'autre solution :

a'a') Le dispositif serait symétrique non plus par rapport à un centre mais par rapport à un axe N.-O. - S.-E. : le quatrième panneau, hypothétique, reproduirait la disposition de A, s'avancant jusqu'à la lisière S.-E. de C, ce dernier panneau, beaucoup moins étendu que les autres n'aurait mesuré que 8 m environ³⁰, ce qui justifie peut-être le choix d'un motif plus simple pour sa mosaïque ; l'entrée se trouvant certainement au milieu de ce côté S.-E., nous obtenons une sorte de perspective en éventail mettant en pleine valeur la salle correspondant au panneau D³¹.

29. Dans cette hypothèse, nous obtenons un quasi-carré mesurant 16 m. du N.-O. au S.-E. (à savoir 13,25 m. pour A, — chiffre communiqué par M. MAREC, corrigeant sa p. 36, § 1 —, plus 2,75 pour la largeur de B) sur 16,25 m. de S.-O. en N.-E. (13,50 m. pour B, — p. 36, § 2 —, plus 2,75 pour aa).

30. Soit les 13,50 de B moins deux fois 2,75 m. pour A et a'a'.

31. Dans ce cas, notre quadriportique dessine un rectangle mesurant 16 m. de long. (même disposition que ci-dessus de N.-O. en S.-E.) sur 13,50 de large (dimension de B).

De l'examen de ces pavements, passons à la reconstitution de l'édifice lui-même : une salle rectangulaire, couverte d'une toiture à double versant (p. 42, § 7) ? Ni le plan, ni la décoration ne me paraissent encourager une telle hypothèse. La longueur de ces panneaux est beaucoup trop grande par rapport à l'étroitesse de leur largeur pour qu'ils aient pu correspondre à des salles d'usage normal : l'interprétation la plus probable est que nous avons là un quadriportique A, B, C, aa (ou a'a') entourant une cour découverte, celle-ci plus ou moins traitée en jardin ; une fontaine, comme il arrive souvent en Afrique, pouvait s'y trouver : les restes de canalisation signalés plus haut (« périodes zéro », § e) se rapportant au système d'adduction et d'évacuation de l'eau. Enfin du côté opposé à l'entrée, s'ouvrait la belle salle D, décorée comme on a vu et présentée avec un soin tout particulier.

A quelle destination répondait un tel plan ? M. Marec (p. 42, § 6) se demande si nous n'aurions pas déjà affaire à une église, antérieure à la basilique à trois nefs, — la salle D, sorte d'abside rectangulaire en représenterait le sanctuaire. Notre restitution ne s'oppose pas absolument à une telle hypothèse : une telle cour à portiques peut apparaître comme une variété ou un pressentiment de ces *basilicae discopertae* dont il est devenu de mode d'envisager l'éventualité, depuis qu'E. Dyggve a cru pouvoir en reconnaître une dans la basilique N. de Marusinac à Salone³². Il est même piquant de constater que la disposition à laquelle nous arriverions (le « sanctuaire » D ouvert sur une cour à portiques) est celle-là même qu'un des adversaires les plus résolus de la théorie de Dyggve, A. Prandi, pourtant, accepte de prendre en considération³³ pour éclairer la préhistoire, toujours mystérieuse, du type architectural de la basilique chrétienne. L'absence de tout symbole chrétien dans ces mosaïques purement décoratives ne constituerait pas un obstacle : sans doute l'art chrétien ne s'interdisait pas toujours de représenter des scènes ou symboles sacrés sur les pavements de mosaïque³⁴, mais il existait aussi un courant

32. On sait avec quelle tenacité le grand archéologue (et d'abord architecte) danois a défendu cette conception, des *Forschungen in Salona*, III, Wien 1939, pp. 95-105, à l'*History of Salonian Christianity*, Oslo, 1951, p. 79, 91 (n. 43) et l'illustration correspondante.

33. Au moins, — car je ne voudrais pas forcer la pensée de notre collègue italien —, à titre de « disposition planimétrique formellement semblable » à celle des futures basiliques : il s'agit pour lui d'une simple « analogie morphologique » et non d'une « dérivation », — comme par exemple dans l'ancienne théorie de Dehio (ou de Schultze) une filiation continue conduisait du complexe « atrium (ou péristyle —) tablinum » à la basilique chrétienne : A. PRANDI, *Il complesso monumentale della Basilica Celsimontana dei SS. Giovanni e Paolo*, Vatican 1953, pp. 425-455 ; « Questioni vecchie e nuove su alcuni tipi di basiliche paleocristiane » *Mélanges E. Dyggve* (= *Byzantion* 25-27 1955-57) pp. 539-580 et notamment 556 § 5 ; 564 § 2 ; 572 § 2 ; v. cependant 557 § 3 où, avec DYGGVE (*Ravennatum Palatium sacrum, la basilica ipetrale per le cerimonie*, Copenhague 1941), il admet que l'ensemble « cortile di casa romana-tablinum » ait pu devenir une authentique salle hypèthre, au moins pour la « liturgie » impériale.

34. V. par exemple le témoignage de GRÉGOIRE DE NYSSÉ, *In laudem S. Theodori*, P. G. 46, 740 A.

hostile qui s'est manifesté notamment par la loi de Théodose et Valentinien interdisant en 427 de représenter le *signum salvatoris Christi* là où il eût risqué d'être foulé aux pieds : *vel in solo, vel in silice, vel in marmoribus humi positis*³⁵...

Mais l'absence d'objections ne remplace pas les arguments positifs, qui nous manquent : on ne peut qu'approuver la prudence avec laquelle M. Marec formule son hypothèse : « Rien ne permet évidemment d'affirmer que l'édifice dont il est maintenant question (...) n'était pas lui-même une habitation privée, mais qu'il a appartenu à un premier sanctuaire chrétien... »³⁶ Il est tout aussi possible en effet, et, faute d'un indice formel témoignant en faveur de l'interprétation « ecclésiastique », il me paraît beaucoup plus vraisemblable, que l'édifice de cette « première période » ait été conçu pour être une maison privée : cette cour à portiques, au fond de laquelle s'ouvre une pièce d'apparat, *tablinum* ou *oecus*, reproduit le plan caractéristique de la maison romaine d'Afrique, type architectural qui a été très tôt défini par la science archéologique moderne³⁷ et dont les fouilles ont retrouvé tant d'exemples à travers toute l'Afrique romaine, de la Proconsulaire³⁸ à la Tingitane³⁹ ; il est représenté à Hippone même par la charmante « maison de Iulianus »⁴⁰ et surtout dans la série des belles « villas » du front de mer, dont les dimensions majestueuses sont du même ordre de grandeur que celles de l'édifice que nous venons de restituer sous la basilique : on retiendra en particulier la « villa de la 3^e époque » (celle de la mosaïque de la chasse, qui a été transportée au Musée d'Hippone), — avec son quadriportique de 20 m sur 15, entourant une cour ornée de deux fontaines, au fond duquel s'ouvre, par une triple baie, l'*oecus* ou salle d'apparat⁴¹.

En arrière des portiques A, B, C, aa (ou a'a') devaient s'ouvrir normalement d'autres pièces : entre le panneau C et le mur S.-E. existe une distance d'environ 5,50 m⁴², soit tout l'espace nécessaire pour une rangée

35. *Code Justinien*, I, 9, 1 (repris dans les *Basiliques*, I, 1, 11) ; la même interdiction sera répétée par le Concile Quini-sexe (692), canon 73.

36. M. MAREC continue, sans doute (p. 42, § 6) : « ...rien si ce n'est, je le répète (cf. p. 37, § 1), le soin avec lequel ses mosaïques ont été, autant que possible, conservées dans la basilique à trois nefs » ; on verra plus loin pourquoi l'argument ne paraît pas contraignant.

37. AINSI, P. GAUCKLER, « Le domaine des Laberii à Uthina », *Monuments Piot*, t. III, 1896 pp. 177-229 ; pl. XX ; St. GSELL, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris 1901, t. II, pp. 15-22 ; R. CAGNAT, V. CHAROT, *Manuel d'Archéologie romaine*, Paris 1916, t. I, pp. 295-297.

38. V. par exemple la « maison de la cascade » à Utique, publiée par P. CINTRAS et G.-Ch. PICARD *Karthago*, 5, 1954, pp. 147-154 et 162-167.

39. Pour ne prendre également qu'un exemple : maison de Flavius Germanus à Volubilis, R. ÉTIENNE, *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 10, 1954, pp. 27-58 ; pl. I.

40. Ordonnée autour de sa cour centrale H : pp. 112-123 ; fig. 18, p. 111.

41. E. MAREC, *Hippone la Royale...* Alger 1954, pp. 47-48 ; plan p. 125, d'où nous avons tiré notre fig. 3.

42. Distance mesurée sur le plan. M. MAREC écrit (p. 36, § 2) : « Les huit mètres qui séparent le commencement (i. e. l'extrémité E.) du panneau B et la murette de façade », — mais il s'agit du mur grossier qui remplace actuellement la façade disparue de la basilique à trois nefs.

de chambres⁴³ ; entre ce mur N.-E. et l'emplacement présumé de la façade, il reste place pour un rang de boutiques adossées, ouvrant, celles-ci, directement sur la rue. D'autre part il semble bien que notre *cortile* communiquait avec le groupe des salles où a été installé le complexe du baptistère, ou du moins avec leur noyau le plus ancien ; la nef⁴⁴ de la

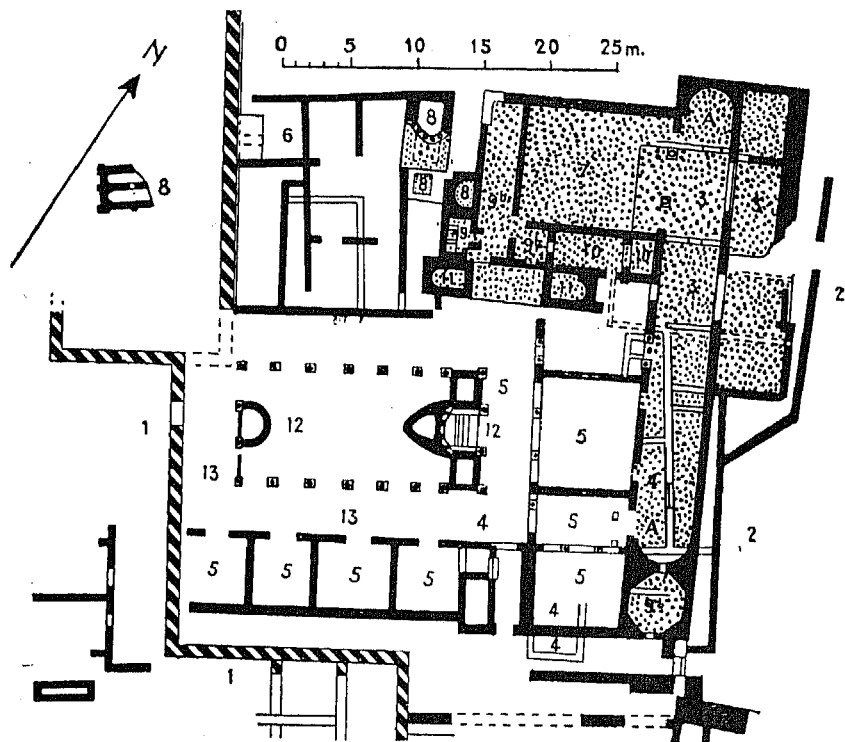


Fig. 3 - Villa de la Mosaïque de la chasse.
(d'après E. Marec, Hippone-la-Royale, 2^e éd., p. 125)

En blanc : les constructions antérieures; en pointillé : les adjonctions plus récentes; hachures noires : le mur à bossages d'époque pré-romaine.

« chapelle du *consignatorium* » (selon la désignation proposée par M. Marec) était recouverte d'un tapis de mosaïque dont le style est identique à celui du panneau D : même large bordure en treillage, mêmes feuillages

43. Peuvent avoir appartenu aux cloisons des salles de cette aile S.-E. le fragment de mur se raccordant à angle droit au mur S.-E. et un bloc situé près du coin E. du bas-côté gauche de la basilique (M. MAREC me confirme que ce bloc a bien été retrouvé en place) ces deux éléments sont bien reconnaissables sur notre fig. 2.

44. Je dis bien la nef, car l'abside, qui seule confère à cette « chapelle » son caractère religieux a reçu une mosaïque qui m'a paru d'un style nettement différent, plus simple, vraisemblablement postérieur (description p. 108, § 1-2) : comparer les ph. p. 102 b (abside) et 104 b (nef). Le fait que cette salle, du groupe du baptistère, ait appartenu à l'édifice de la 1^{re} période ne permet donc pas de conclure à un usage déjà ecclésiastique de notre bâtiment.

stylisés traités avec la même richesse de coloris, aux dégradés savants (p. 106-108 ; fig. 15, p. 107 ; ph. p. 104b). On peut sans doute s'étonner de l'obliquité de ce rectangle par rapport à l'axe du quadriportique (les Romains aimaient les angles droits...), mais il faut tenir compte des servitudes qu'imposaient à l'architecte les conditions très particulières où il se trouvait, par suite de la forme irrégulière de l'*insula* et de la présence d'un édifice antérieur, ici la « maison de Iulianus »⁴⁵ : pour utiliser l'espace resté libre, force était bien de se résoudre à un plan irrégulier.

Il est peu probable qu'un lien existât dès cette « 1^{re} période » entre notre édifice et ladite « maison de Iulianus »⁴⁶ : le désir de donner à la cour les dimensions maxima pouvait entraîner comme conséquences une certaine dissymétrie du plan, l'absence de chambres en arrière de telle branche du quadriportique : la comparaison avec la « villa de la mosaïque de la chasse » se révèle tout à fait convaincante (v. notre fig. 3) : en arrière de son portique de gauche (N.-O.), cette maison n'offre qu'un mur aveugle, mitoyen de la « villa » voisine, qui appartient à la même époque.

Il ne nous est pas possible, d'autre part, de compléter le plan de notre édifice : la salle D était-elle en saillie, en abside ou était-elle encadrée d'autres pièces ? Au-delà du portique S.-E. (aa ou a'a') y avait-il contact ou superposition avec les restes signalés de l'établissement industriel ? Nous en savons assez toutefois pour nous faire une idée de l'ensemble. L'hypothèse d'une riche demeure privée suffit à rendre compte de toutes nos données. Non certes que l'autre interprétation, — celle d'un premier sanctuaire chrétien —, soit logiquement exclue : comme l'a très justement souligné J. Lassus⁴⁷, la certitude où nous sommes, — de par les textes, les restes conservés des anciens *tituli* romains, la « maison des chrétiens » de Doura-Europos —, que les chrétiens ont utilisé de simples maisons privées comme lieux de réunion et de culte avant de pouvoir (légalement, financièrement, techniquement) construire des édifices spécialement conçus en vue de ces fonctions, nous place *a priori* dans l'impossibilité de distinguer, à la seule vue du plan, entre demeure privée et « église » de type pré-basilical. Mais il est prudent de ne pas postuler ce dernier usage tant qu'on ne possède pas de témoignage positif.

Reste à déterminer la date de notre édifice de la « 1^{re} période ». On doit regretter ici que les méthodes modernes d'analyse stratigraphique

45. Que M. MAREC date, d'après le style de ses belles mosaïques à figures, de « l'époque antonine » (p. 105, § 1) ; on pourrait peut-être descendre jusqu'au début du III^e siècle, me suggère J. LASSUS.

46. Il semble ne s'être établi qu'à la fin de la « 2^e période » par l'établissement du seuil reliant le panneau J et la salle J (des séries différentes de lettres ont été attribuées aux éléments de la basilique et aux divers groupes de salles annexes, d'où des « homonymies » qui peuvent prêter à confusion) : p. 48, § 4-6 ; 122, § 2 ; ph. p. 50.

47. *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, Paris 1944, pp. 1-4.

n'aient pas pu être employées lors de la fouille proprement dite, puis de l'enlèvement des mosaïques⁴⁸ : nous sommes privés des indications précises qu'auraient pu nous fournir monnaies et tessons, fussent-ils infimes, de poterie⁴⁹. Les restes de murs étant peu significatifs, nous sommes réduits à l'examen des seules mosaïques et au critère stylistique, souvent bien vague, toujours délicat à invoquer⁵⁰. Dans l'état présent de la recherche, on se contentera avec J. Lassus, dont la compétence en matière de mosaïques est précieuse en l'occurrence, de placer la décoration de nos panneaux A, B, C, D... au IV^e siècle, sans doute dans la première moitié : je constate que J. Lassus, même après mûr examen, renonce à préciser : « faut-il dire 325, ou 340 ? » (*Préface*, p. 7).

II. — CONSTRUCTION ET DÉCORATION DE LA BASILIQUE

Les choses deviennent plus claires lorsque nous passons à la « 2^e époque » : notre premier édifice fut démoli pour faire place à la basilique à trois nefs de plus grandes dimensions, qui se présente à nos yeux actuellement. On est passé d'une demeure mesurant 27,20 m de profondeur⁵¹ sur 13,50 ou 16,25 de large⁵² à une basilique de 37 à 37,50 m de long (abside non comprise, sur 18,50 de large (p. 26, § 3). Le changement d'axe, déplacé comme on l'a vu de 6° en direction du N., s'explique certainement, comme l'a bien vu M. Marec (p. 44, § 2), par la nécessité d'éviter les obstacles qu'opposaient à cet agrandissement les restes des diverses installations industrielles antérieures : si la première orientation avait été conservée, le 9^e pilier de la colonnade de droite serait venu reposer en porte à faux au-dessus de la grande citerne (n° 3 sur nos fig. 2 et 4), et d'autre part l'abside aurait été gênée par l'existence d'un puits ou réservoir, de section carrée et à la construction massive, qui se trouve à l'angle S.-E. de l'établissement demeuré en service même après la construction de la basilique (p. 139, n. 1 ; fig. 21, S₁, p. 132). Une fois de plus, nous constatons quelles servitudes s'imposaient à l'architecte chargé d'implanter

48. Pour ces méthodes (analyse du *sealed deposit*, des débris attachés au ciment recouvert par les cubes), v. J. LASSUS, *Réflexions sur la technique de la mosaïque*, Alger 1957, pp. 38-41.

49. M. MAREC a peut-être désespéré trop vite : cf. p. 235, § 1 ; 239, § 3...

50. Surtout lorsqu'il s'agit, comme ici, de mosaïques purement décoratives, sans élément figuré (ou presque : l'exception étant le canard du panneau D). D. LEVI a cherché à reconstituer l'évolution du « style ornemental » des mosaïques romaines : *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton 1947, t. I, pp. 373A-489B, mais bien qu'il se soit efforcé d'embrasser l'ensemble de l'Empire, on peut craindre que sa chronologie soit surtout valable pour Antioche. On mesurera la difficulté du problème en comparant le système de datation adopté par A. RUMPF, *Die Denkmäler der griechisch-italische Kreis...* (W. OTTO, R. HERBIG, *Handbuch der Archäologie*, T. VI), München 1953, aux critiques qui lui adresse G.-Ch. PICARD, *Karthago*, 5, 1954, pp. 207A-208B ; v. du même *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, 1959, pp. 339-350 et les notes.

51. Chiffre obtenu en additionnant les dimensions de la salle D, du bras N.-E. de notre quadriportique et de l'aile S.-E. (entre le panneau C et le mur subsistant), soit : 5,70 + (2,75 + 13,25) + 5,50 = 27,20.

52. Suivant qu'on adopte la solution aa ou a'a' pour le bras S.-O. du portique.

une église dans cette ancienne et irrégulière *insula* : il lui a fallu renoncer à l'orientation stricte (le sanctuaire à l'E.) qui, sans être absolument de règle⁵³, était le plus souvent recherchée, en Afrique comme dans le reste du monde chrétien.

Le site ayant continué à être utilisé même après l'abandon et la destruction de l'église⁵⁴, celle-ci nous est parvenue dans un état de décomposition avancée, au point qu'aucun élément sûr des parties hautes n'a pu être retrouvé : pas un chapiteau⁵⁵, pas un claveau, pas une moulure ; tout au plus quelques tuiles provenant de la couverture des nefs et de petites « seringues » de terre-cuite attestant que l'abside était, comme de règle, voûtée, sans doute en cul de four (p. 27, § 2). Nous avons déjà noté la faible hauteur des murs conservés, la disparition complète de celui de la façade. Seules les mosaïques du pavement nous sont parvenues, sinon complètement du moins sur d'assez larges surfaces, — mais les campagnes successives, les retouches, réfections, rapiécages qu'elles attestent évoquent l'image d'un manteau d'Arlequin et il a fallu l'analyse précise et patiente de M. Marec pour introduire de l'ordre dans ce chaos.

L'examen de cette construction, telle que la révèle son plan (notre fig. 4⁵⁶) n'a rien qui puisse surprendre quiconque a l'expérience de l'archéologie chrétienne d'Afrique⁵⁷. Comme il arrive plus d'une fois⁵⁸, notre basilique a succédé à des édifices antérieurs ; débordant au-delà de la

53. V. les exceptions signalées, pour l'Algérie par St. GSELL, *Monuments antiques...* t. II, p. 124, pour la Tunisie et la Tripolitaine par J.-B. WARD PERKINS, *Archaeologia*, 95, London 1953, p. 62.

54. Le dernier pilier S. de la file de droite a même été arraché pour permettre l'installation d'une tombe (p. 27, § 1) qui renfermait, me précise M. MAREC après l'expertise du Dr Vallois, les dépouilles d'un couple de vieillards.

55. Ceux qui ont été retrouvés appartenaient aux bâtiments voisins, soit à la « maison de Iullanus », soit aux édifices des divers secteurs O. (pp. 237-238). On ne voit à signaler comme provenant de la basilique qu'une croix de pierre, brisée, dont il ne subsiste que la partie supérieure et le bras de droite (*sic* : corriger le lapsus de la p. 237, § 6), avec l'inscription : *Cru[ce] / [salua] / flor[is]...* ; au centre dans un cercle une croix pattée ; cf. les deux croix de pierre trouvées dans le « baptistère » souterrain de Carthage : N. Duval, A. Lézine, *Cahiers Archéologiques*, 10, 1959, pp. 133-134, et celle de l'église 2 de Leptis Magna : R. BARTOCCINI, « Le antichità di Tripolitania », *Aegyptus*, 7, 1926, pl., II, 5.

56. On regrette de ne pas disposer, pour cette étude, d'un plan à grande échelle, plus précis et mieux à jour que celui de la fig. 2, p. 24, reproduit ici fig. 4. Un tel plan, par exemple au 1/100^e pourrait être publié en supplément à l'un des volumes à paraître de *Libyca* : le Service des Antiquités de l'Algérie se doit d'offrir au public savant des publications aussi luxueuses et aussi complètes que celles de son jeune homologue marocain ! Cette fig. 2 ne comportant pas de légende détaillée, nous avons cru devoir établir, toujours sous le contrôle de M. MAREC, un tableau de ses renvois : v. dépliant en appendice.

57. La synthèse, tracée, de main de maître, par St. GSELL, reste substantiellement valable : *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris 1911, t. II, pp. 113-343 ; on la complètera utilement au moyen des rapports régionaux présentés devant les III^e, IV^e et V^e Congrès intern. d'archéologie chrétienne : Ravenne 1932 (E. ALBERTINI, L. POINSSOT, R. LANTIER, S. AURIGEMMA), Vatican 1938 (L. LESCHI, G.-G. LAPEYRE, P. ROMANELLI), Aix-en-Provence 1954 (G.-Ch. PICARD, J.-B. WARD PERKINS) ; et de ce dernier, « The Christian Antiquities of Tripolitania », *Archaeologia*, 95, London 1953, pp. 1-82.

58. Cf. GSELL, *op. laud.*, t. II, p. 121.

maison de la 1^{re} période, le mur du fond et l'abside sont allés s'implanter dans une ou plusieurs autres maisons, de niveau et de plan assez complexes, suivant le cas détruisant cloisons et mosaïques, approfondissant le sol des salles Q, S, a₁, a₂ (pp. 128-130, 138-140 ; fig. 18, p. III ; 21, p. 132)⁵⁹ ; ailleurs au contraire on a pu utiliser les murs existants : l'extrémité N.-O. du collatéral de droite est constituée par un des côtés de la salle Q ; l'abside intègre une autre paroi de cette même salle Q et le mur S.-E. de la salle O, ainsi que l'angle inférieur E. de la salle S, si bien que cette abside, d'une courbure régulière à l'intérieur, présente à l'extérieur un contour polygonal irrégulier⁶⁰. Le flanc N.-E. s'applique sur le mur mitoyen de la « maison de Iulianus », en le doublant et en comblant les intervalles provenant de la différence d'orientation⁶¹. Les restes signalés du coin E. de l'édifice « 1^{re} période » attestent que la jonction avec le groupe du baptistère a été modifiée pour s'adapter au nouveau plan. Il est par contre impossible de savoir quel rapport s'établissait entre le flanc gauche de la basilique et les constructions qui s'étendent au S.-E. : dans leur dernier état (car leur histoire paraît avoir été complexe) celles-ci établissent leur sol à un niveau dominant celui des nefs de 1,10 m (p. 140, § 4) à 2 m environ⁶².

Reprenons l'examen du plan ; les dimensions de notre édifice (37 m ou 37,50 sur 18,50 m) le classent dans la série des « grandes » basiliques africaines : on pourrait en énumérer un grand nombre de mesures analogues⁶³. On observera cependant qu'elle ne peut être qualifiée de *très* grande : elle reste bien en deçà des puissantes constructions que nous avons retrouvées, non seulement à Carthage, mais à Tipasa, à Tebessa,

59. Essayons d'apporter quelques précisions dans la question des niveaux : d'O. en E., la salle a₂ est 1,10 m. au-dessus du niveau de la nef (p. 140, § 4), la salle a₁ à 40 cm. au-dessus du pavement de l'abside, soit 90 cm. au-dessus de la nef (p. 138, 11) ; S et O au même niveau que a₁ ; le sol de Q est entièrement défoncé, le niveau antique indiscernable ; enfin la salle P est à 45 cm. au-dessus de la nef (communications de M. MAREC).

60. Pour ces cas plus ou moins analogues, cf. toujours GSELL, t. II, p. 138 (n° 44), 151, n. I.

61. Précision fournie par M. MAREC.

62. Observation personnelle.

63. GSELL, *op. cit.*, t. II, pp. 157 sq., n° 15, 24, 34, 39, 55, 60, 61, 65, 78, 79, 91, 113, 114, 144, 152, 164 ; donnons les dimensions des cas les plus voisins :

GSELL, n°	34	: longueur	37,20 m.	, largeur	19,60 (Kh. Bou Addoufen)
	60	: —	37,40	—	18,20 (Sertei)
	91	: —	37,50	—	15,80 (Morsott)
	152	: —	39	—	17,40 (Timgad).

et même à Lambiridi⁶⁴. L'observation peut avoir son importance lorsqu'il s'agira de tenter d'identifier notre église, si on se souvient qu'Hippone était l'une des plus belles et des plus importantes cités de l'Afrique romaine, autant qu'il est permis d'en juger par les dimensions et la splendeur de son forum et de ses thermes⁶⁵.

Le rapport de la longueur à la largeur est pratiquement égal à 2/1, proportion souvent adoptée par les architectes des basiliques d'Afrique⁶⁶, ce qui ôte beaucoup de sa portée à un témoignage de saint Augustin⁶⁷, — du moins quant à l'identification de l'église où le sermon qui le contient a été prononcé. Normale aussi la proportion entre la nef centrale et les collatéraux : 9 m de large pour l'une, 4,75 pour les seconds⁶⁸.

Nous ne trouvons pas, flanquant l'abside, les deux pièces ou « sacristies⁶⁹ » qu'on rencontre souvent en Afrique, mais cette absence n'est pas trop surprenante, car nous connaissons aussi bon nombre d'églises au plan ainsi simplifié⁷⁰ ; on peut se demander si les salles voisines (Q, O, S, a.) n'ont pas fait fonction de telles dépendances, mais l'état de dégradation dans lequel nous avons retrouvé les murs ne permet pas de donner une

64. Dressons un tableau analogue pour ces cas majeurs (j'emprunte, pour Carthage, ses chiffres à l'article bien documenté d'E. JOSI, *Enciclopedia Cattolica*, s.v. *Cartagine*, col. 952-954) :

Carthage, <i>Damous el Karita</i> , longueur : 65	m.,	largeur : 45
— <i>Bas. Maiorum</i>	—	61 — 45
— S. Cyprien	—	60 — 35,65
Tipasa, Bas. Sud (n° 157)	—	52 — 45
Carthage, <i>Bir el Knissia</i>	—	46,60 — 25,60
Tebessa (n° 138)	—	46 — 22
<i>Lambiridi</i> (n° 98)	—	46,30 — 19,30
Carthage, Bas. N.-E. (<i>Douimès</i>)	—	40 — 21.

Je ne fais pas entrer en ligne de compte l'église installée par Justinien dans la grande basilique de Septime Sévère à LEPCIS MAGNA, puisqu'il ne s'agit que de l'adaptation d'un monument païen (WARD PERKINS, *op. cit.*, pp. 22-24).

65. V. sur le forum, E. MAREC, *Libyca*, 2, 1954, p. 363 : « il atteint des dimensions supérieures à celles des places similaires des autres villes antiques africaines, puisqu'à elle seule l'aire à ciel ouvert mesure 76 m. sur 42 m... » Pour les thermes, du même, *Hippone la Royale*..., pp. 89-100.

66. « La longueur est en général le double de la largeur... » écrit I. LESCH, « La basilique chrétienne en Algérie », rapport au IV^e Congrès intern. d'archéol. chrét., repris ap. *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris 1957, p. 85.

67. *Tract. in (I) Epist. Joh.*, 4, 9, P.L., t. XXXV, c. 2010, MAREC, p. 228, n. 7.

68. Cf. GSELL, *Monuments antiques...*, t. II, p. 125.

69. Trop souvent désignées par le terme de *pastophores* (on précise parfois en distinguant *prothesis* et *diaconicalium*), termes qui ont l'inconvénient d'être empruntés à la liturgie byzantine, et à une phase récente de celle-ci (cf. J. LASSUS, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, pp. 162 sq.); celui de « sacristie » est correct, à la condition qu'on n'y voie que l'équivalent français du latin *secretarium*, dont l'usage était multiple : S. PAULIN DE NOLE installait une bibliothèque dans l'un des deux *secretaria* d'une des basiliques de Cimitile (*Ep.* 32, 13 et 16, p. 288, 291 Hartel).

70. GSELL pouvait déjà en énumérer 16 exemples pour la seule Algérie : *Monuments antiques*, t. II, p. 137, n. 4 ; 138, n. 1 ; on pourrait sans peine allonger aujourd'hui la liste ; de même pour la Tunisie, à partir de P. GAUCKLER, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, Paris 1913, pl. X, XV, XVI, XVIII, XX, XXI, XXV. etc...

réponse précise à la question⁷¹. L'abside elle-même, comme il arrive le plus souvent⁷², comprend d'abord une partie rectiligne puis s'arrondit en demi-cercle ; l'hémicycle du fond est bordé par une banquette, haute de 45 cm, large de 52, formant un siège réservé au clergé, interrompue en son milieu par l'emplacement d'une *cathedra* destinée à l'évêque. Le pavement de l'abside est surélevé de 50 cm par rapport à celui des nefs ; il ne reste pas trace des degrés, sans doute en bois, qui rachetaient cette différence (p. 25).

La division en trois nefs était réalisée par deux rangées, non de colonnes, mais de piliers, de plan rectangulaire (ex. ph. p. 80a, b)⁷³, si maltraités par le temps qu'on n'arrive qu'à grand peine à en retrouver le nombre et les emplacements exacts (p. 26-28). Les basiliques à piliers ne sont pas rares non plus en Algérie⁷⁴ : c'était un parti que recommandaient à la fois l'économie et la solidité.

Je ne vois qu'un point au sujet duquel nous pouvons préciser la description que donne de ces ruines M. Marec, c'est la question de l'autel. Il se demande si celui-ci, sans doute en bois, n'était pas supporté par un plancher, également de bois, supporté par les murettes reliant les derniers piliers à l'abside (p. 28 fin). Je crois pouvoir recommander une meilleure solution. On a retrouvé en effet, dans la nef centrale, au-dessus de la grande citerne-caveau que nous avons signalée (« période zéro », § c), les restes de deux côtés d'un cadre de pierre qui devait mesurer 3 m de long (dans le sens de l'axe de la basilique) sur 3,80 m de large (p. 29, § 1)⁷⁵. Plutôt qu'aux vestiges d'un ambon (p. 29, § 1), je verrai là l'encadrement d'un dallage, — comme dans la grande basilique de Tebessa⁷⁶ —, ou d'une mosaïque, — comme dans la cathédrale donatiste de Timgad⁷⁷ —, marquant l'emplacement de l'autel : c'est là, en avant de l'abside, dans

71. MM. LASSUS et MAREC confirment mon observation : les passages qui paraissent indiqués sur le plan (ici, fig. 4) entre l'abside et les salles Q ou a₁ ne correspondent pas à des portes antiques (il n'y a pas de seuils bien marqués) mais résultent de la dégradation des murs à ces endroits.

72. Cf. toujours GSELL, *Monuments...*, t. II, p. 137, n. 3.

73. Les fûts de colonne qui reposent aujourd'hui sur les bases des piliers (ph. p. 134-135) ont été apportés d'ailleurs et ne sont là que pour l'agrément du touriste !

74. GSELL, *op. cit.*, t. II, p. 128, n. 1, en énumère déjà plus de vingt.

75. Le côté g. est entièrement conservé, le côté NO sur 2 m. (c'est par symétrie qu'on restitue la largeur totale) ; ces restes ont dû être enlevés pour permettre l'exploration de la citerne ; ils ne sont pas portés sur la fig. 2, p. 24, ici, fig. 4.

76. GSELL, *op. cit.*, t. II, p. 270 ; A. BALLU, *Le monastère byzantin de Tebessa*, Paris 1897, pl. II-III ; GSELL, *ibid.* cite encore deux autres exemples à Tebessa même, p. 272 et 289, un quatrième à Morsott, p. 234, n° 92. On pourrait ici aussi allonger et mettre à jour la liste ; pour la Tunisie v. par ex D. GAUCKLER, *Basiliques...*, pl. XVIII, O. Ramel, A. MERLIN, *L'église du prêtre Vitalis à Sufetula*, Tunis 1917. Pour la Tripolitaine, WARD PERKINS, *op. cit.* (ap. *Archaeologia*, 95, 1953), pl. I, Sabratha, Church I (et le plan, fig. 3, p. 9), etc...

77. GSELL, *op. cit.* t. II, p. 311, A. BALLU, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi, Sept années de découvertes...*, Paris 1911, plan h.-t. En Tunisie, à Carthage, basilique dite de Douïmès (Dernesch), ap. GAUCKLER, *Basiliques...*, pl. I.

la nef centrale et au niveau de celle-ci, qu'est son emplacement le plus normal⁷⁸.

Le visiteur est frappé par le caractère assez pauvre de l'édifice. Je ne parle pas de la construction des murs, épais de 52 cm, en blocage de moellons avec des harpes verticales, en blocs de grand appareil, espacées de 2 m à 2,50 m (p. 26, § 3) : c'est là le type habituel des basiliques africaines⁷⁹. Mais que dire des piliers, à peine implantés dans le sol, de leur espacement inégal (s'il est de 2,50 m en moyenne, il se réduit à 2,30 entre les 2^e et 3^e piliers, pour atteindre 2,70 entre celui-ci et le 4^e : p. 27, § 4)⁸⁰ ? Non moins significative est la pauvreté du revêtement intérieur : les murs latéraux ne paraissent jamais avoir reçu plus qu'un crépi blanchâtre, plusieurs fois renouvelé ; l'abside présente une imitation de marbre vert, à la fresque, d'une touchante humilité ; seule la chaire épiscopale peut avoir été de vrai marbre et c'est pourquoi sans doute elle a disparu, laissant sa place béante (ph. p. 14, b).

Nous sommes loin des basiliques impériales de Rome ou Jérusalem, édifiées aux frais du trésor, avec tout le soin et le luxe habituels pour les grands monuments publics : on sent ici les ressources limitées d'une simple communauté chrétienne. S'il est permis pour un instant de nous dégager des considérations techniques pour nous élever à la spiritualité, souvenons-nous de ce sermon, prêché à Carthage, où saint Augustin, commentant le verset *Domine dilexi decorem domus tuae* (Ps. 25, 8), demande à ses auditeurs de rechercher la beauté de la maison de Dieu dans ses fidèles et dans ses saints, *non in fabrefactis parietibus et tectis, non in nitore marmorum et laqueariis aureis*⁸¹ : on peut imaginer qu'à Hippone il devait se satisfaire de plus de simplicité !

Il y a plus : je ne parlerai pas seulement de pauvreté, de construction sommaire mais aussi d'inachèvement. Je m'explique ainsi la conservation des mosaïques de la 1^{re} époque, malgré la discordance, choquante, que présente leur orientation par rapport à celle de la nouvelle construction : le mur de droite, par exemple, empiète sur la mosaïque du panneau A au point de réduire sa largeur, à l'extrémité E., de plus d'un mètre. M. Marec cherche dans cette conservation un indice du caractère religieux du premier édifice (p. 42, § 6) : j'avoue n'être pas convaincu, car si une pensée de respect avait inspiré les constructeurs de la basilique, auraient-ils brutalement ouvert la mosaïque A pour construire leur mur N.-E. ?⁸²

78. GSELL, *op. cit.*, t. II, p. 146. L'estrade de bois conjecturée par M. MAREC, qui s'avancerait en avant du *presbyterium*, constituerait un parti exceptionnel : GSELL, *ibid.*, p. 139, n. 1.

79. GSELL, toujours t. II, p. 121-122 : « La plupart des monuments chrétiens de l'Algérie ont été bâtis à la hâte, pour répondre à des besoins religieux, plutôt que pour satisfaire des goûts artistiques. On s'est plus soucié de faire vite que de faire beau »...

80. Cela aussi n'est cependant pas sans exemple : GSELL, t. II, p. 129, n. 1.

81. *Serm.* 15, 1, à lire dans le texte critique de Dom C. LAMBOT, provisoirement ap. *Stromata Patristica et Mediaevalia*, T. I, Utrecht 1950, p. 26.

Auraient-ils saccagé la belle mosaïque D, — celle, dans l'hypothèse, la plus respectable : elle aurait marqué l'emplacement du sanctuaire ! —, en y implantant deux de leurs piliers (le 7^e et le 8^e de la rangée de droite) ?

Les choses s'expliquent mieux si on admet l'hypothèse de l'inachèvement : comme il est naturel, les constructeurs de la 2^e époque ont commencé par les murs (et la couverture), conservant provisoirement l'ancien pavement. Ils ont ensuite entrepris de réaliser une nouvelle décoration : c'est ainsi du moins que j'interprète les panneaux fort bien analysés par M. Marec comme « mosaïques, 2^e époque » (p. 43-48). On a commencé par le bas-côté gauche qui a reçu les panneaux F, G, H, — celui-ci si bien conservé qu'il a pu être entièrement restauré⁸³. La disposition de ces panneaux est uniquement fonction du plan de la nouvelle basilique : nulle préoccupation ne se manifeste de « respecter » les mosaïques de la 1^{re} période ni de se raccorder avec elles⁸⁴.

Il s'agit toujours de mosaïques décoratives, réalisant des combinaisons complexes et variées d'éléments géométriques ou stylisés ; elles ont été réalisées avec beaucoup de soin (cubes de très petites dimensions, nuances rares), d'ingéniosité dans l'invention, — un peu trop même au gré de l'homme de goût qu'est M. Marec : ainsi, par exemple, à propos du panneau G : « la pureté du modèle est gâtée par l'excès de fioritures (...) ». A vouloir faire trop bien, on a dépassé le but (p. 46, § 2) » ! De la 1^{re} à la 2^e époque, c'est bien la même tradition artistique qui se continue, mais le style a évolué, on est passé du classicisme au baroque⁸⁵.

Le bas-côté gauche achevé, on a abordé, semble-t-il, la réfection de celui de droite : M. Marec relève quelques restes d'un panneau J, en bordure du seuil qui communique avec la « maison de Iulianus » (p. 48). Cette mosaïque (petits carreaux à fleurons : ph. p. 50) ne paraît pas présenter les mêmes caractères que les précédentes : elle peut avoir été traitée par d'autres ouvriers, elle peut aussi être quelque peu postérieure. Quant à la nef centrale, elle n'offre rien de pareil : j'imagine donc que la campagne de décoration de la 2^e période, après avoir commencé brillamment (panneaux F, G, H), s'est essoufflée ou ralentie (panneau J), puis interrompue... C'est seulement à une époque beaucoup plus tardive la 4^e du classement de M. Marec (pp. 83-95) qu'on reprendra et cherchera, à compléter le pavement de la basilique, mais cette fois avec des matériaux nettement plus pauvres et des moyens extrêmement limités : il

82. Des restes de la partie droite de ce panneau A sont bien visibles, sur plus de 3 m de longueur, entre les deux murs, celui de la 2^e et celui de la 1^{re} époque (p. 35, § 3).

83. Malheureusement lors de la repose il n'a pas été remplacé exactement selon son orientation première : il faut ici faire confiance aux plans levés antérieurement.

84. V. l'angle avoué entre les panneaux H et B, ph. p. 33 : lire dans la légende : extrémité de droite... (cf. p. 38, § 5).

85. En prenant le mot au sens de WÖLFFLIN et FOCELLON, comme je l'ai expliqué ap. *De la connaissance historique*, Paris 1954, p. 155 ; je constate avec plaisir que G.-Ch. PICARD adopte la même terminologie : *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, 1959 pp. 291-353.

ne s'agira plus de se substituer aux mosaïques de la 1^{re} époque mais de se raccorder tant bien que mal avec ce qui pouvait en subsister encore et de les compléter, pour l'espace resté découvert après l'arrêt de la campagne de la 2^e époque.

Cette campagne tardive de décoration, si diverses qu'aient été ses motifs pauvres, manifestations, présente partout les mêmes caractères : facture lâche et négligée, cubes plus gros, palette réduite au plus simple (surtout en comparaison avec celles, si riches, des 1^{re} et 2^e époques) : c'est une mosaïque tricolore, réalisée au moyen du marbre (blanc), de la brique (rouge) et de l'ardoise (bleu-noir). On a réalisé de la sorte :

a) plusieurs réparations au panneau B, fortement endommagé par le temps, — réparations grossières (et si mal exécutées qu'il fallut plus tard les réparer elles-mêmes par une simple application de béton), qui montrent bien que les responsables de cette 4^e période entendaient conserver et non remplacer les restes subsistant de la première (p. 38, § 5 ; 87, § 1 ; fig. p. 80 c ; ph. p. 33) ;

b) le panneau I, couvrant la première travée du collatéral de gauche et achevant (ou se substituant à-) la décoration prévue par les mosaïstes de la 2^e période : un décor simple, formé de cercles égaux se recoupant au quart et dessinant ainsi des rosaces (pp. 84-86 ; fig. 11, p. 85) ;

c) dans la nef centrale, et en occupant toute la largeur (les parties conservées rejoignent presque le panneau H à gauche, le panneau B à droite⁸⁶) un large panneau comprenant quinze rangées d'hexagones, occupés chacun par un motif, différent pour chaque rangée (pp. 86-88 ; fig. p. 82 ; ph. p. 81). Cette mosaïque, trouvée à un niveau légèrement supérieur⁸⁷, n'est conservée que sur l'étendue de la 5^e travée ; il serait normal qu'elle ait été conçue pour couvrir tout l'espace laissé libre, dans la nef, entre les anciens panneaux B et C ;

d) un revêtement du collatéral de droite qui s'étendait de la ligne de piliers à la bordure du panneau A, « et même en son lieu et place là où il avait disparu » ; toujours la même mosaïque tricolore, avec une combinaison simple de cercles crucifères et de motifs en forme de double hache (pp. 84-94 ; fig. 12, p. 89 ; ph. p. 91a, 92 ; h.-t. p. 87 : cette aquarelle montre bien l'opposition des styles des 2^e et 4^e époques et comment celle-ci a travaillé « sans qu'on ait cherché à assurer la moindre relation entre leurs motifs respectifs ») ;

e) enfin un dernier panneau occupant l'angle S. du même collatéral de droite et remplaçant les parties détruites des extrémités correspondantes des premiers panneaux A et C (pp. 94, 4-95 ; ph. p. 91b) ; il est particulièrement médiocre comme qualité et comme état de conservation.

86. Comme a bien voulu me le confirmer M. MAREC.

87. Cette différence de niveau n'apparaît plus aujourd'hui, après dépose et repose de la mosaïque : c'était un indice supplémentaire de date tardive.

III. — LES TOMBES D'ÉPOQUE VANDALE

Nous serions fort embarrassés pour donner une interprétation historique de notre monument si nous n'avions, pour en dater les phases successives, que le critère, vague et pour l'instant incertain, du style de ses mosaïques. Pour celles de la 2^e période, contemporaines donc de la construction de la basilique, M. J. Lassus propose, sous toutes réserves, le milieu du IV^e siècle, sans choisir entre les deux décades 340 ou 360 (p. 7) ; il se pourrait qu'il faille descendre encore plus bas. Pour la 4^e époque, il faut se contenter de parler d'une période tardive, sans trop oser préciser : je ne vois pas pourquoi on ne la placerait pas (cf. p. 83, fin) après, plutôt qu'avant, la *reconquista* byzantine...

Je crois pouvoir tirer davantage du témoignage des tombes que nous trouvons insérées sous le pavement de la basilique, et surtout grâce à l'onomastique de leurs épitaphes.

L'ensevelissement dans les églises

Le fait lui-même de l'inhumation à l'intérieur d'une basilique urbaine⁸⁸ ne peut, dans l'état présent de la science, nous fournir à lui seul un *terminus a quo* assuré : comme le soulignait récemment P.-A. Février, déterminer « la date d'apparition de cette nouvelle coutume » constitue actuellement « un des problèmes importants de l'archéologie du haut Moyen Âge »⁸⁹, problème difficile comme l'a fort bien montré notre collègue A. Chastagnol⁹⁰ au cours d'une intervention remarquée lors de la soutenance de thèse de M. Marec. Il a été formulé avec netteté, mais non encore résolu par E. Dyggve⁹¹ : les auteurs qui s'étaient occupés jusque là de la question n'avaient pas pensé à distinguer avec netteté les cas, bien différents, de l'ensevelissement dans les basiliques *extra muros* et dans les églises urbaines.

Ainsi quand P. Monceaux écrivait : « Les Donatistes furent même les premiers, en Afrique, qui aménagèrent des tombes dans les sanctuaires. Dès 317, ils ensevelirent dans une basilique de Carthage ceux des leurs

88. On ne peut dire, *stricto sensu*, « *intra muros* » puisque l'Hippone impériale n'avait pas de rempart ; précisons que pour être périphérique le quartier de la basilique restait, au Bas-Empire, à l'intérieur de la villa citée : la rangée voisine des « villas du front de mer » était toujours habitée en plein V^e siècle (p. 183-212 ; *Hippone la Royale...*, p. 45). Au point de vue légal le périmètre urbain devait sans doute continuer à être le tracé de l'ancien mur en *opus quadratum* à bossages.

89. « Ostie et Porto à la fin de l'antiquité... », *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 1958, p. 304.

90. Je le remercie d'avoir bien voulu me communiquer son argumentation et l'état présent de ses recherches sur le sujet.

91. « The Origin of the urban Churchyard », *Classica et Mediaevalia*, 13, 1952, pp. 147-158, et, plus brièvement, dans la communication « L'origine del cimitero entro la cinta della città », *Atti* du VIII^e Congrès Intern. des Ét. Byz. (Palerme 1951) t. II, pp. 137-141. V. déjà *History of Salonitan Christianity*, Oslo 1951, pp. 37-38.

qui y avaient été tués »...⁹² L'épisode a forte chance de s'être passé dans une basilique de la banlieue⁹³ ; c'est pareillement dans un site rural, *locus*⁹⁴ *Subbulensis* que se situe, en 340 cette fois, un autre cas du même genre⁹⁵. Longtemps a dû rester en vigueur hors de Rome comme à Rome même, la vieille interdiction formulée par la Loi des XII Tables : *hominem mortuum in Vrbe ne sepelito neue urito*, que reprend encore en 381 une loi promulguée à Héraclée recueillie en 438 par le Code Théodosien⁹⁶.

C'est bien à des basiliques cimétiérales, *extra muros*, que s'appliquent les témoignages les plus anciens : à Rome celui du sarcophage de Iunius Bassus enseveli en 359 sous Saint-Pierre au Vatican⁹⁷, puis, entre 366 et 384, l'allusion d'un *Carmen* du pape Damase⁹⁸, des épitaphes datées de 382, 391⁹⁹. De même à Spolète en 384¹⁰⁰, à Milan où saint Ambroise transfère, après leur invention, les reliques des SS. Gervais et Protas, en juin 386, dans la tombe qu'il avait pensé se réserver pour lui-même sous l'autel d'une basilique suburbaine¹⁰¹... En Afrique, c'est encore hors de l'enceinte, dans un caveau adossé, extérieurement, aux remparts que les Donatistes d'*Ala Miliaria* ensevelissent leur « martyr » Robba, victime des violences des « traditeurs »¹⁰², entendons des catholiques, et

92. *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, T. V, Paris 1920, p. 44, d'après la *Passio Donati et Advocati*, 8, P.L. t. VIII, c. 756A ; cf. W. H. C. FRIEND, *The Donatist Church*, Oxford 1952, pp. 159-160.

93. Même si on ne peut la localiser avec certitude, comme avait pensé pouvoir le faire le P. DELATTRE, à la basilique de Mcidfa : v. les objections formulées par P. MONCEAUX, « L'épigraphie donatiste », *Revue de Philologie*, 33, 1909, pp. 146-147.

94. V. la bonne étude qu'a donnée de ce mot Fr. CHATLON, « *Locus cui nomen Theopolis est...* », *Bulletin de la Soc. d'Etudes des Hautes-Alpes*, 62, 1943, pp. 44-56.

95. MONCEAUX, *Histoire...*, *ibid.*, d'après Optat de Milève, III, 4, p. 83 Ziwsa.

96. C. *Theod.* IX, 17, 6 ; déjà en 290, une loi de Dioclétien et Maximien dans le même sens, insérée en 529 puis en 534 au C. *Just.* III, 44, 12 ; pour la doctrine des jurisconsultes classiques du II^e siècle, v. les textes rassemblés au Pauly-Wissowa, s.v. *Bestattung*, col. 354.

97. DIEHL, *I.L.C.V.* 90 (C.I.L. VI, 32004), avec le fragment retrouvé au cours des récentes *Esplorazioni...*, Rome 1951, pp. 220-222 (D.A.C.L. XV, c. 3345, n° 2).

98. DIEHL 1986 (12 Ihm, Ferrua 16), v. 10-11 (il est remarquable que Damase ait hésité et finalement renoncé, à se faire enterrer dans la « crypte papale » du cimetière, extra-urbain, de Calliste).

99. DIEHL 2148 (I.C.V.R. I, 319), 2132 adn. (*ibid.*, suppl. 1828).

100. DIEHL 2169 (C.I.L. XI, 4968) : église cimétiérale des SS. Apôtres).

101. Comme il l'explique dans une lettre à sa sœur Marcellina, *Ep.* 22, 13, P.L. 16, c. 1066B (pour la date v. J. R. PALANQUE, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, Paris 1933, pp. 515-516 ; pour la topographie, P. MEZZANOTTE, G. BESCAPE, *Milano nell'arte e nella storia, storia edilizia di Milano...*, Milan 1948, pp. 5b-7a, 679a-699b ; cf. *ibid.* pp. 490a-495a pour la Translation de SS. Nazaire et Celse, PAULIN, *Vita Ambr.*, 32-33. Nous n'étendons pas l'enquête à la Gaule : v. à son sujet. (mais la distinction *extra*, ou *intra muros* n'est pas faite), E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, t. II, Paris 1952, pp. 235., et les textes, pp. 358s. : le premier exemple attesté serait celui de l'ancien empereur AVITUS enterré en 457 aux pieds du martyr saint Julien dans sa basilique de Brioude, — s'il s'agit, comme il semble de l'emplacement de l'église actuelle, au cœur de la cité : GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.* II, 10 (11).

102. DIEHL 2052 (St GSELL, *Fouilles de Bénian, Ala Miliaria*, Paris 1899, pp. 25-26, fig. 7), 1, 2-4 : *c(a)ede tradi(torum) uexata meruit dignitate(m) martiri(i)...*

cela à une date aussi tardive que 434, c'est-à-dire à un moment où ce coin perdu de la Maurétanie Césarienne avait été arraché de fait à l'Empire par l'invasion des Vandales et échappait probablement aussi à l'autorité effective de ces derniers¹⁰³. C'est plus tard seulement, entre 434 et 439, que, le rempart abattu et reporté plus loin, le caveau de Robba fut intégré dans les dépendances de la basilique construite alors, sans doute en son honneur¹⁰⁴.

Il faut cependant que, dans certains cas, le vieux tabou ait déjà été parfois transgressé : on ne s'expliquerait pas, sans cela¹⁰⁵, que le législateur se soit senti dans l'obligation de renouveler l'interdiction d'inhumer à l'intérieur des villes, et cela, comme on l'a vu, à plusieurs reprises, en 290, en 381, 438, 529, 534... Mais si à une date, relativement tardive (c'est celle, précisément, qu'il faudrait pouvoir déterminer), le désir, si généralement ressenti¹⁰⁶, d'être inhumé *ad sanctos* dut pousser beaucoup de fidèles à installer leur tombe près des reliques que les basiliques urbaines étaient venues à posséder au même titre que les cimétériales, longtemps l'ensevelissement dans ces églises *intra muros* fut réservé à des cas exceptionnels : sépultures d'empereur (celle de Constantin par exemple dans l'église des SS. Apôtres à Constantinople, 337), de martyr, l'exemple le plus ancien est, toujours à Constantinople, la translation, dans la même église des Apôtres, des reliques présumées de saint Timothée en 356 et l'année suivante de celles de saint André et de saint Luc par les soins de l'empereur Constance II¹⁰⁷.

Tombeau et reliques de saint Augustin

Les funérailles de saint Augustin, à la fin du mois d'août 430, furent-elles un de ces cas exceptionnels ? C'est là encore une question qu'il est plus facile d'énoncer que de résoudre ; elle soulève le problème du culte rendu à la mémoire de saint Augustin, à l'intérieur de celui, plus général, du développement, en marge du culte des martyrs, de la vénération pour

103. V. C. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris 1955, pp. 169-170, et la carte (situation en l'an 435) p. 172.

104. GSELL, *Fouilles de Bémian...*, p. 32-48, fig. 9, 10 ; A. GRABAR, *Martyrium...*, Paris 1946, t. I, pp. 446-447.

105. Comme l'a bien noté E. DYGGVE, art. cité (*Classica et Mediaevalia*, 1952), pp. 149, 153-154...

106. V. à ce sujet A. FERRUA, *Enciclopedia Cattolica*, s.v. « Ad Sanctos » ; la loi de 381 (*C. Theod.* IX, 17, 6) y fait très précisément allusion... *ac ne alicuius fallax et arguta sollertia ab huius se praecepti intentione subducat, atque apostolorum uel martyrum sedem humanis corporibus aestimet esse concessum, ab his quoque ita ut a reliquo ciuitatis, noverint se atque intelligant esse summotos*. La dernière partie de la phrase figure au *C. Just.* I, 2, 2 : *Nemo apostolorum uel martyrum, etc...*

107. A. HEISENBERG, *Grabeskirche und Apostelkirche, zwei Basiliken Konstantins*, Leipzig, 1908, pp. 106-109 et 112 ; ajouter aux textes cités p. 112 n. 1 : Jérôme, *Chronique* ann. 356-7, p. 240 Helm, *Fastes* (éd. Mommsen, *Chron. Min.* t. I), pp. 238, 239, 293.

les confesseurs. Que le grand évêque soit mort, comme on dit, « en odeur de sainteté », sans apparaître pour autant comme un de ces thaumaturges, du type de saint Martin de Tours qui soulevaient la piété enthousiaste des foules¹⁰⁸, cela ressort assez du récit de Possidius¹⁰⁹. Qu'un culte lui ait été rendu dès ce moment est fort possible, encore que le premier document qui en témoigne explicitement¹¹⁰ ne date que du début du VI^e siècle. Mais nous ne savons rien, rigoureusement rien, des conditions dans lesquelles fut réalisée sa *depositio*.

Le témoignage de Possidius, invoqué par M. Marec (p. 51, n. 2) est malheureusement dépourvu de précisions : *Et nobis coram pro eius commendanda corporis depositione sacrificium Deo oblatum est et sepultus est*¹¹¹. Il est sans doute permis de spéculer sur les conditions, probablement difficiles, de cet ensevelissement dans une ville assiégée (p. 53, n. 1), malgré l'absence de données (Hippone était une ville ouverte ; à quelle distance s'établissait le blocus des Vandales ?) mais il n'est pas possible de rapporter l'historiette selon laquelle le corps de saint Augustin, enseveli dans la chapelle de Saint-Étienne¹¹², y reposa pendant 56 ans¹¹³ avant d'être emporté en Sardaigne par Fulgence de Ruspe et les autres évêques catholiques exilés par le roi Thrasamund, — d'où le roi lombard Liutprand transféra les reliques à Pavie vers 721-722 —, sans mentionner aussitôt qu'il s'agit là d'un pur roman (ou, si l'on veut, d'une hypothèse gratuite), reposant sur un faux du XVI^e siècle.

Entendons-nous : la seconde translation de Sardaigne à Pavie est certes un fait historique¹¹⁴ mais nous ne savons rien des garanties qui furent fournies au roi Liutprand sur l'authenticité des reliques acquises par lui. Le récit sus-mentionné n'apparaît que dans une lettre à Charlemagne d'un prétendu évêque de Milan dénommé Pierre Oldrad¹¹⁵, texte qui n'est

108. Je note l'accord substantiel, malgré l'opposition des points de vue, de F. VAN DER MEER, *Saint Augustin pasteur d'âmes*, tr. fr., I, p. 416, et W. H. C. FRENCH, *The Donatist Church*, p. 229-230.

109. *Vita* 31, 1, p. 188 Pellegrino ; v. les deux miracles rapportés au ch. 29, 4-5, pp. 156-158.

110. Le *Kalendarium Carthaginiense* publié par MABILLON, « IV. kal. Sept. depositio Restituti et Augustini episcopi », *P.L.* 13, c. 1224 A.

111. *Vita*, 31, 5, p. 190 PELLEGRINO.

112. Ou, correction de M. MAREC, p. 51, § 2, dans la basilique de la Paix.

113. Ou 74, correction de BARONIUS, 78 ou mieux 54, avec TILLEMONT. « En Sardaigne » : on précise parfois : à Cagliari, voire dans l'église S. SATURNIN (ainsi : S. RATTU, *La Chiesa di San Saturnino di Cagliari*, Cagliari, 1936, p. 14), mais sans apporter plus de justification. Peut-être quelque lumière pourra venir des fouilles entreprises autour de ce sanctuaire, mais jusqu'ici, à notre connaissance, rien n'en a été publié.

114. Assuré par le témoignage contemporain de BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Chronique*, § 593, p. 321 Mommsen, témoignage formel, s'il reste imprécis quant à la date exacte (on a pu hésiter entre 712 et 725, voire 734 : v. les discussions de STILTING et TILLEMONT, citées *infra*). De BÈDE dépendent les textes ultérieurs : Paul DIACRE, *Hist. Longob.* VI, 48, p. 181 Waitz... V. aussi l'épithaphe du roi LIUTPRAND, v. 19-20 (*ibid.*, p. 187).

115. Les fastes milanais connaissent bien un évêque *Petrus* au VIII^e siècle (il est attesté en 784, 799), mais il n'est pas surnommé *Oldradus* : F. SAVIO, *Gli antichi vescovi d'Italia, la Lombardia, I. Milano*, Firenze 1913, p. 307, n. 4.

pas attesté avant sa publication en 1587¹¹⁶ : qu'il s'agisse d'une fabrication, d'ailleurs maladroite¹¹⁷ et non d'une « tradition » d'aucune autorité¹¹⁸, est une conclusion bien établie, acquise dès les Pagi et 1705¹¹⁹, confirmée par les Bollandistes d'hier et d'aujourd'hui¹²⁰. Malheureusement des cloisons étanches séparent les spécialistes : archéologues (et théologiens)¹²¹ ignorent paisiblement le travail des hagiographes, la science demeure à l'état de pièces détachées...

Il est donc vain de se demander si, parmi les tombes de notre basilique, l'une ou l'autre avait pu recevoir le corps de saint Augustin (pp. 51, § 2-3 ; 53, § 1-4 ; 226, § 2) ; d'autre part c'est leur examen, seul, qui pourra, — et, on va le voir, qui, heureusement, peut —, nous fournir un indice sur leur chronologie.

Classement chronologique des tombes

M. Marec les répartit en trois groupes, correspondant à ses 3^e, 4^e et 5^e époques. De cette dernière, qui correspondrait à la période byzantine, ou mieux *spätchristliche*¹²², il y a peu à retenir, puisque le seul monument qui lui est affecté, l'épithaphe *Margarita fidelis*¹²³... est gravée sur une plaque de marbre qui n'a pas été retrouvée en place, mais réemployée

116. Par l'Augustin Ag. FIVIZANI (alias Ag. Molari, ou de Molaria), en appendice à sa *Vita S. Augustini...* (un montage d'extraits des *Confessions* et de Possidius), Roma 1587 : *De translatione corporis B. Augustini, doctoris ecclesiae, ex Sardinia Papiam, Petri Oldradi, Mediolanensis archiepiscopi, ad Carolum Magnum Epistola*, pp. 3-8. FIVIZANI déclare avoir reçu ce texte d'un bénéficiaire de S. Pierre appelé précisément *Oldradus* (préf. non paginée) : comme tant d'autres faux de la Renaissance italienne, celui-ci doit avoir eu pour cause la gloriole généalogique ! Texte cité, et malheureusement couvert de son autorité, par C. BARONIUS, *Annales ecclesiastici*, ann. 725, art. 1 ; cf. ann. 508, art. 38.

117. V. les difficultés inextricables où s'enferme TILLEMONT en essayant d'interpréter ce pseudo-document : *Mémoires...*, t. XIII, Paris 1710, art. 353, pp. 944-945 ; note 95, pp. 1047A-1048B ; il conclut sa discussion en rappelant que Mabillon « paraissait même douter si la pièce est véritable... » (ap. AA. SS. *Ord. S. Ben.*, I, Paris 1668, p. 437).

118. Les légendiers du Moyen Age ne savent rien de plus que ce qu'ils avaient, comme nous, appris de BÈDE : ainsi J. DE VORAGINE, *Legenda aurea*, ch. 124 (119).

119. A. (et Fr.) PAGI, *Critica historico-chronologica in univ. Annales Eccles...*, *Baronii*, T. III, Anvers 1705, p. 201B-202A (ann. 725, art. 1).

120. AA. SS. *Aug.* t. VI, pp. 363B-368A (J. STILTING) ; *Dec. Propyl.*, ad 28 Febr., art. 5 (H. DELEHAYE).

121. Ce n'est pas sans scandale qu'on lit sous la plume du P. PORTALÉ, dans ce grand article du Vacant-Mangenot qui depuis plus d'un demi-siècle nous sert de *Summa Augustiniana*, un résumé col. 2284, (sans référence à l'appui) de la légende de Fivizanius...

122. Car on ne peut déceler, parmi les monuments de la dernière époque chrétienne s'ils sont ou non postérieurs à l'invasion arabe.

123. MAREC, p. 96-98, fig. 13, p. 97 ; je l'avais publié ap. *Libyca*, I, 1954, p. 219, n° 14, pl. p. 220 : par son formulaire et sa paléographie, elle s'apparente en effet à un lot très homogène d'inscriptions funéraires provenant d'un sanctuaire chrétien de la banlieue S. d'Hippone, aujourd'hui recouvert par les usines Borgeaud, lot dont je rassemblais le dossier dans le mémoire, consacré à la plus curieuse d'entre elles : « Epithaphe chrétienne d'Hippone à réminiscences virgiliennes », *ibid.*, pp. 215-230.

dans une tombe très tardive, située au-dessus du niveau du dallage de la basilique : elle ne peut donc nous servir à documenter l'histoire de celle-ci.

Restent les 3^e et 4^e époques : M. Marec n'établit pas, entre l'une et l'autre, d'écart chronologique bien précis. La distinction est introduite « plutôt pour la commodité et la clarté de (l')exposé » (p. 83, § 7) ; il y a bien cependant, entre les deux groupes, une différence d'ordre technique : les tombes de la 3^e époque « avaient été installées après coup, au prix de mutilations plus ou moins sensibles, dans des pavements de mosaïques d'époque antérieure qui ne les prévoyaient pas », tandis que celles de la 4^e sont contemporaines de la dernière campagne de décoration que nous avons caractérisée : leur emplacement a été réservé dans les panneaux de la mosaïque tricolore et ils s'y insèrent sans bouleverser leur décor. Nous ne reprendrons pas ici l'inventaire complet de toutes ces tombes (pp. 51-95) : il nous suffira d'attirer l'attention sur celles dont les inscriptions nous paraissent susceptibles de fournir des éléments d'induction intéressants ; elles appartiennent essentiellement à la 3^e époque :

1. Il s'agit d'abord d'une tombe en mosaïque, formant un panneau rectangulaire aux trois quarts conservé, qui mesurait 2,60 m de haut sur 1,80 de large (pp. 59-60 ; ph. p. 57a) ; son décor, géométrique, s'interrompt à la partie supérieure pour faire place à une épitaphe, inscrite dans un carré :

*Guilia |runa, pres|biterissa |, quiebit in pa|ce ; vixxi(t) an(nos)
(quinquaginta).*

Fillets entre les lignes. L. 1, une croissette à branches égales. Indices d'une graphie tardive, ou négligée : G. plutôt oncial, I. irrégulier (arrondi l. 1, branche inférieure oblique et allongée l. 5) ; l. 3 le premier S à l'envers ; l. 4, Q à panse atrophiée. L. 4, *quiebit* vulgairisme fréquent pour *quieuit*. L. 5, *vixxi(t)* : si l'omission du -t est un lapsus, la gémination -xx- veut peut-être noter la prononciation : on a relevé ailleurs des formes comme *vixxi*, *uicxi*, *uicxe*, *uisse...* (cf. DREH, *I.L.C.V.*, t. III, p. 60a s. vv.).

Le titre de « presbiterissa »

A notre connaissance, ce mot n'a été signalé jusqu'ici qu'en un seul texte¹²⁴, *l'Ordo Romanus XXXVI* Andrieu¹²⁵, composé à S. Gall vers la fin du IX^e siècle mais qui utilise des sources d'origine romaine perdues pour nous : il s'agit du cortège pontifical, quittant la basilique de Saint-Pierre, une fois achevées les cérémonies d'ordination, *missa rite completa*

* 124. La référence fournie par le *Dictionnaire* d'A. BLAISE, s.v., est illusoire : P.L. 67, 121c (note de C. JUSTEL) contient simplement le mot grec *πρεσβυρίδας* du c. 20 du Ps. Concile de Laodicée.

125. Mentionné par M. MAREC, p. 60, mais il faut le citer d'après l'édition critique de M. ANDRIEU, *Les « Ordines Romani » du haut Moyen Age*, t. IV (*Spicil. Sacr. Lovan.*, 28). Louvain 1956, p. 200, § 27, qui en a rétabli la véritable teneur.

(§ 24, p. 199) ; le Pape est acclamé par le peuple qui l'entoure : *precedens et subsequens populus canit ei laudem* (§ 26) ; on lit ensuite :

Similiter etiam feminae diaconissis et presbiterissis quae eodem die benedicuntur...

Les deux sexes, séparés dans la basilique, devaient le rester à la sortie : les femmes saluent de leur chant les nouvelles diaconesses et « prêtresses » qui viennent d'être bénies au cours de la cérémonie précédente¹²⁶.

Presbiterissa doit être considéré comme un doublet du terme, un peu moins rare *presbytera* (on rencontre aussi une autre variante : *presbiteria*¹²⁷) : l'étude très précise que lui a consacrée le regretté Mgr Andrieu¹²⁸ permet de suppléer aux incertitudes des Dictionnaires (Souter, Blaise...) : nous avons affaire ici à la femme d'un prêtre : « selon l'ancienne discipline romaine, les prêtres et les diacres qui avaient antérieurement contracté mariage devaient, à partir du jour de leur ordination, vivre dans la continence. Mais ils n'étaient pas tenus de se séparer de leurs épouses » : cette discipline est bien attestée, pour Rome, par des documents échelonnés de 385-386 à 721¹²⁹, pour la Gaule par plusieurs conciles du VI^e siècle¹³⁰ : il n'est pas surprenant d'en trouver ici un exemple africain¹³¹.

Onomastique germanique

Je m'étais d'abord demandé s'il ne fallait pas reconnaître, sous une forme abâtardie, les *duo nomina* romains d'une *Iulia Ru(f)ina*. Mais le gentilice *Iulius, Iulia*, très répandu en Afrique, n'y apparaît jamais sous une forme vulgaire, même sur les documents tardifs¹³² ; *Guilia* au demeurant serait une erreur du lapicide pour *Giulia* ; *Runa* pour *Rufina* suppo-

126. L'interprétation, proposée par ANDRIEU, *op. laud.*, p. 114, paraît s'imposer. L'emploi que fait de *presbytera* Ferrand de Carthage, *Brevitatio canonum*, 221, P.L. 67, 960 C, est tout-à-fait isolé : il lui sert à transcrire le grec *προεβδρις* dans le canon cité de Laodicée... : *Mulieres quae apud Graecos presbyterae appellantur (apud nos autem uiduae seniores, univirae et matriculae)*.

127. Concile de Tours (567), c. 20 (19), p. 128 Maassen. Cf. de même, ou plutôt inversement, alternance *diaconissa/diacona*.

128. *Op. cit.*, pp. 140-147.

129. Lettres des papes Sirice (*Ep.* 1, 7 (10), 5, 3, P.L. 13, 1139A, 1160A), INNOCENT I. (*Ep.* 2, 9 (12), 6, 1 (2), P.L. 20, 475C, 497A), saint LÉON (*Ep.* 14, 4, 167, 3, P.L. 54, 672C, 1204A) ; GRÉGOIRE LE GRAND, *Dial.* IV, 11, P.L. 77, 336, etc... Concile romain de 721, sous GRÉGOIRE II, MANSI XII, 263.

130. Conciles d'Orléans (541), c. 17, de Tours (567), c. 20 (19), d'Auxerre (v. 573-603), c. 21, de Mâcon (583), c. 11, pp. 91, 128, 181, 158, Maassen.

131. L'*Ep.* 5 de Sirice, citée ci-dessus, communiquait aux évêques d'Afrique les règles disciplinaires formulées par le synode romain de 386. Signalons qu'on a retrouvé en Calabre l'építaphe d'une autre « épouse de prêtre », *presbitera* : DIEHL 1192 (C.I.L. X, 8079). L'*Ordo XXXVI* est seul à nous parler de la bénédiction que recevaient les *presbyterissae* ; une lettre de GRÉGOIRE LE GRAND suggère qu'elles portaient de son temps un costume spécial, distinct du costume monastique : *Ep.* IX, 197, T. II, p. 185-186 Ewald-Hartmann.

132. Ainsi sur les *Tablettes Albertini*, éd. Courtois-Ieschi-Perrat-Saumague, Paris 1952, Index, p. 316 AB.

serait d'autre part un déplacement d'accent, difficile à admettre¹³³. Aussi me paraît-il beaucoup plus vraisemblable de lire en un seul mot¹³⁴ *Guiliaruna* et d'y voir un nom d'origine germanique : le *gu-* est la transcription latine normale du *w-* germanique initial¹³⁵. Le premier terme *Wilia-* (qui se rattache à une racine signifiant « volonté ») est bien attesté par des noms du groupe ostique : *Wilia*, *Viliaric*, *Viliarit*, *Wiliarus*¹³⁶ ; le second *-runa* rappelle ces noms de femmes de la légende germanique, comme *Gudrun*, la finale en *-a* n'ayant rien de surprenant, surtout dans un milieu latinisé¹³⁷.

2. On connaît déjà une seconde épitaphe de caractère incontestablement germanique¹³⁸ : c'est, avec la *Margarita fidelis* mentionnée plus haut la seule qui se présente gravée sur une plaque de marbre et non en mosaïque. Large de 66 cm, haute de 49, cette plaque est entièrement couverte par le texte suivant (pp. 62, 65 ; fig. p. 58 ; fig. 8, p. 64 ; ph. p. 67b) :

*Die (tertia) Idus Septe|mbres recessit E |rmengon Suaba, | bone memorie
in p|ace, ann(orurum triginta quinque), | coniu <g>es Ingomaris.*

Capitale assez régulière ; barre intérieure de l'A brisée, G oncial. Seul vulgarisme : l. 4, *bone memorie* pour *-ae*. L. 5, COURTOIS (*loc. cit.*), lisait : *anno (tricesimo quinto, scil. a Carthagine capta)* ce qui lui permettait de dater avec précision notre épitaphe du 11 septembre 474 ; mais avec MAREC (p. 63, § 2) je m'étonne que l'indication de l'année soit séparée de celle du jour et du mois ; il est plus normal de voir là l'âge de la défunte ; mais plutôt qu'*ann(os) (triginta) u(ixil)* (MAREC, p. 62), je préfère comprendre *annorum xxxv* : pour cet emploi d'*annorum tot*, v. les nombreux ex. rassemblés ap. DIEHL, t. III, p. 485, § B. A la l. 6, *coniuus* est un lapsus, par dittographie, pour *coniuges* ; cette l. 6 gravée en caractères plus petits, peut avoir été ajoutée après coup : la tombe, primitivement prévue pour Ermengon aurait été rouverte pour recevoir la dépouille de son mari (en fait on y a trouvé des ossements mélangés qui se

133. On trouve cependant la forme *Rufna* : DIEHL 4132 (Silvagni 2645).

134. Comme le suggère également N. DUVAL, dans son compte rendu, bref mais dense, du livre de M. MAREC, ap. *Cahiers de Tunisie*, 21-22 (1958, paru 1959), pp. 183-184. Je dois à l'amitié de l'auteur d'avoir eu, d'autre part, communication de l'article plus développé qu'il consacre à la même recension dans *Karthago IX* (1958, à paraître en 1960).

135. E. GAMILLSCHG, *Romania Germanica* (dans H. PAUL, *Grundriss der germanischen Philologie*, 11), Berlin-Leipzig, 1934-36, t. I, pp. 269-272 (§ 2., 147, pour le francique), t. II, p. 50 (§ 3, 72, pour l'ostrogothique) et p. 216 (§ 4, 108, pour le lombard). Je ne me serais pas aventuré sur le terrain, semé d'embûches et nouveau pour moi, de l'onomastique germanique si je n'avais pu compter sur l'obligeante érudition de mon collègue, M.-J. FOURQUET, professeur de Philologie des Langues germaniques à la Sorbonne : qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance.

136. M. SCHOENFELD, *Wörterbuch der algermanischen Personen, und Völkernamen* (W. STREITBERG, *Germanische Bibliothek*, I, IV, 2), Heidelberg 1911, p. 265, s.vv.

137. *Runa* est aussi attesté comme nom féminin, dans deux inscriptions rhénanes (SCHÖNFELD, *ibid.*, p. 197) : *C.I.L. XIII, 7077* (Mayence, *Attilia Runa*), 7604 (Wiesbaden, inscr. chrétienne, mutilée, mais la restitution est sûre : *Runa*) ; on pourrait donc aussi bien lire en deux mots *Guilia Runa*, mais *Wilia* étant un nom d'homme, il paraît plus sûr de voir ici un nom composé.

138. M. MAREC en donnait déjà une photographie dans la 1^{re} éd., de sa brochure : *Hippone la Royale...*, Alger, 1950, p. 24, d'où : *Ann. épigr.* 1951, n° 267 ; elle figure dans le recueil de C. COURTOIS, « Inscriptions relatives à l'Afrique vandale », n° 70 ; ap. *Les Vandales et l'Afrique*, p. 375 ; h.-t. pl. V ; cf. pp. 38, n. 7 ; 179, n. 1 ; 218 ; 220, n.

sont révélés appartenir à deux squelettes, l'un de grande, l'autre de petite taille : p. 63, n. 5), d'où ce *coniuges* au pluriel. Mais l'expression *coniuges Ingomar*, au sens du français « le ménage Ingomar » serait un tour inusité en latin. Il est plus simple de considérer *coniuges* comme un nominatif sing. construit artificiellement sur le radical des cas obliques ; cela non plus ne s'est pas rencontré, mais le mot *coniux*, qui accumulait les pièges phonétiques en a vu bien d'autres : v. les formes rassemblées par DIEHL, t. III, p. 501 ; § 3 : *com-, gon-, ko-, quo- cu-* pour *con-, -gi-, -ci-, -s-, -ii-* pour *-t-, etc...*

Ermengon est qualifiée de *Suaba*, « la Suève » : la chose ne peut surprendre quand on se souvient que les Suèves, associés aux Vandales dès leur habitat en Germanie, les avaient accompagnés dans leur migration, à travers la Gaule, puis l'Espagne, des années 406-409 et étaient restés en bonnes relations avec eux, après s'être fixés dans ce dernier pays¹³⁹. Cet ethnique se rencontre sous la forme d'un diminutif *Suabila* sur une autre inscription chrétienne d'Hippone¹⁴⁰. Il est remarquable d'autre part que le seul autre exemple, à notre connaissance¹⁴¹ du nom d'*Ermengon* se lise sur une épitaphe, datée du 1^{er} mai 624, trouvée dans le coin N.-O. de la Galice, qui fut le réduit du pays proprement suève dans la péninsule ibérique¹⁴². L'origine germanique du nom ne fait pas de doute : le premier terme *Ermen-* / *Irmin-* est bien connu (qu'on songe au fameux Arminius)¹⁴³ ; pour le second, M. J. Fourquet ne voit d'autre hypothèse étymologique à nous suggérer que de le rattacher au germ. **gawja*, allemand *Gau*. Pas de difficulté non plus pour expliquer le nom de son époux *Ingomar*, lui aussi un nom composé : *Inguo* ou *Ingo* est le nom d'un héros ancêtre de plusieurs peuples germaniques¹⁴⁴ ; *-mar* sert d'élément final à un grand nombre de noms d'hommes¹⁴⁵.

Intéressantes en elles-mêmes ces deux inscriptions ont l'inconvénient de ne pas se rattacher à l'ensemble du décor mosaïqué de la basilique : celle de la *presbiterissa* a été trouvée dans la 8^e travée de la nef centrale, dans l'espace demeuré libre entre les panneaux D (1^{re} époque) et G (2^e ép.)¹⁴⁶. La dalle d'*Ermengon* et la tombe à deux cadavres qu'elle

139. C. COURTOIS, Les Vandales et l'Afrique pass., (cf. p. 438 A s.v.), et notamment pp. 22-24, 37, 38, 51-58, 237, 248, n. 3 (ambassade vandale auprès du roi des Suèves en 458 : Hydace, *Chron.* 192, p. 31 Mommensen).

140. Musée d'Hippone, inédite (découverte en février 1959, à l'W. du *macellum*) : ...*Suabila uixit an[no]s i... ..m[enses] ?)...* A dr. de la 1. 1, une croix à branches égales.

141. Le nom ne figure pas dans les recueils cités de SCHÖNFELD et GAMILLSCHEG.

142. J. VIVES, *Inscripciones crist. de la Esp. Romana y Visigoda*, Barcelone 1942, n° 188, p. 57 : *hic requi[[e]scit corpus | Ermengon[is]. [T]ransiuit cal[endas] Mai[as], era dclxii. Qui-cumq[ue] [hoc sepulcrum uiolauerit]...* Le parallèle avec l'inscription d'Hippone me fait compléter *Hermengon[is]* au lieu de —*ii*.

143. SCHÖNFELD, *Wörterbuch...*, s.vv. Arminius, Ermanaricus sq.

144. Id., s.v. Inguo.

145. Id., Index, p. 304 et pp. 43, s.v. Bellomarius, 141, s.v. Chnodomarius.

146. D'après les souvenirs de M.-J. STAWSKI, que M. MAREC a bien voulu consulter pour moi, le rectangle de la tombe de *Guiliaruna* n'était rigoureusement parallèle ni à celui de D ni à celui de G. L'emplacement actuel de ces mosaïques, déposées et reposées, peut ne plus correspondre exactement à celui de la découverte.

recouvre en partie (fig. p. 58) se trouvent dans le collatéral de droite où elles ont succédé à une tombe préexistante qui avait sectionné et fait disparaître à cet endroit la partie correspondante du panneau A, et dont la couverture, peut-être elle-même en mosaïque¹⁴⁷ a été remplacée par le dispositif actuel, assez grossier. Beaucoup plus significatif apparaît un troisième groupe de textes :

3. Le panneau H, établi à la 2^e époque dans le bas-côté gauche, a été profondément modifié par l'insertion, à la 3^e, d'une série de huit tombes recouvertes chacune d'un panneau rectangulaire de mosaïque (fig. p. 68). Qu'il s'agisse d'une modification postérieure, et probablement relativement tardive, c'est ce qu'atteste le fait que ces tombes viennent interrompre l'harmonieux et complexe assemblage de motifs décoratifs qui devaient couvrir primitivement tout le grand panneau H de leur combinaison « baroque ». L'effort même que les mosaïstes des tombes de cette 3^e période ont dépensé pour limiter les dégâts et raccorder de leur mieux leur rectangle aux motifs interrompus de la mosaïque pré-existante fait éclater la différence de style : leur faire est beaucoup plus gauche, leurs cubes plus gros, leur palette déjà réduite au tricolore (ph. p. 69abc, 77ab, 78 ac).

Ces mosaïques funéraires, plus ou moins bien conservées, apparaissent d'un type uniforme, dont on a retrouvé l'équivalent (souvent à vrai dire beaucoup plus richement décoré) dans d'autres tombes pareillement insérées dans le pavement d'autres églises d'Afrique, — et notamment à Tabarka, Carthage, Sfax, Sousse et dans la région du cap Bon¹⁴⁸ : un rectangle mesurant 1,90 à 2,20 m de long sur 80-90 cm de large ; il est occupé ici par des ornements géométriques assez simples ; le tiers supérieur est rempli par un cartouche circulaire qui contient, interlinéée, l'épithaphe. Celle-ci est conservée sur quatre de nos huit tombes :

L'une est banale (p. 71, n° 3 ; ph. p. 69c) :

Anas | tasia f[i] | del[i]s in | [pac]e.

L. 1, une croix latine, pattée, entre AN. et AS. A à barre transversale brisée, I, à la barre inférieure oblique. Le nom d'*Anastasia* est assez répandu : DIEHL, t. III, p. 10 s.v. ; n° 2073 adn. (C.I.L. VIII, 17382 ; *memoria* de sainte Anastasie à Thabraca). La formule *fidelis in pace* a connu une longue popularité en Afrique : DIEHL, t. III, p. 354 B ; les exemples datés vont de 360 (DIEHL 361) à 563 (N. DUVAL, *Mélanges d'Archéol. et d'Hist.*, 1956, p. 283) ; pour d'autres cas tardifs, non datés, v. les épithaphes vandales publiées par S. LANCEL, *Libyca*, IV, 1956, p. 327-328, et ma note *ibid.*, I, 1953, p. 226, n. 31.

147. S. LANCEL a publié la tombe d'une famille vandale de Théveste dont le double état nous offre pareillement une épithaphe sur dalle insérée (après coup, me semble-t-il) dans une épithaphe en mosaïque : *Libyca*, IV, 1956, pp. 327-331.

148. N. DUVAL a bien voulu dresser pour nous la liste suivante : P. GAUCKLER, *Inventaire des Mosaïques de la Gaule et de l'Afrique, Tunisie*, Paris 1910, n° 453, 522, 829, 782, 783, 784, 915, 954, 1034, 1036, 1046 ; A. MERLIN, *Id. Supplément*, Paris 1915, n° 1049g, 1049p ; F. DE PACHTERE, *Id., Algérie*, 94, 248, 249, 451. V. aussi P. CINTAS, N. DUVAL, « L'église du prêtre Félix (région de Kelibia) », dans *Karthago*, IX (1958, à paraître en 1960) : je remercie les auteurs de m'avoir permis d'en lire le manuscrit.

La seconde présente un nom à l'orthographe curieuse (p. 73, n° 5 ; ph. p. 77a) :

P(res)b(yter) | Eglyp|tzivius | [in pa]c[e | fide]lis.

Pas de filet entre les l. 1 et 2. L. 3, la graphie *-tzu-* cherche à noter le son sibilant qui s'est développé de bonne heure, dans le latin parlé, entre les deux éléments du groupe *-ty-* (dès le II^e siècle semble-t-il : BOURCIEZ, *Phonétique française*, pp. 197-198 ; cf. L. LESCHI, *Tablettes Albertini*, p. 70, § M) ; mais que l'on ait songé à noter cette prononciation « vulgaire » est un indice de date tardive. Je restitue la l. 4 malgré les hésitations de M. MAREC : l'intervention *in pace fidelis* n'est pas sans exemples en Afrique (DIEHL, t. III, p. 354, B2, dix cas).

Les deux autres nous ramènent dans l'orbite germanique ; c'est d'abord, particulièrement bien conservée (p. 74, n° 7 ; ph. p. 78b), l'építaphe de :

Valilu | fidelis in | pace (palme) / (croix pattée entre A et ω).

L. 2, D quasi triangulaire ; l. 3, A à la barre intérieure brisée.

Le rapprochement s'impose avec le nom du *magister militum* goth *Valila* qui, en 471, dédiait à Rome l'abside de l'église Saint-André sur l'Esquilin (adaptation au culte chrétien de la basilique civile de Iunius Bassus) :

*Haec tibi mens Valilae deuouit praedia, Christe*¹⁴⁹...

Nom germanique d'un type bien connu, qui ne retient que le premier élément d'un nom à deux racines comme *Vala-mer* / *mir*¹⁵⁰. La terminaison en *-u*, vulgarisme pour *-us*¹⁵¹, me paraît une adaptation latine de ce nom dont la finale en *-a* pouvait surprendre dans un masculin.

Enfin, malheureusement mutilée (p. 71, n° 2 ; ph. p. 69b) :

(croisette pattée) / *Dagili* / [*us*, ou *a*, *f*] *ide* / [*lis in pace*].

D presque triangulaire, A à barre brisée, G oncial, L en forme de lambda minuscule. La restitution ne peut choisir entre masculin et féminin.

Ici encore, un nom germanique, hypocoristique d'un composé du type *Dagawulf* ou *Dagalaijus*¹⁵² ; il est remarquable qu'il apparaisse, en Afrique, à l'époque vandale : dans son histoire de la persécution arienne, Victor de Vita met en scène la femme d'un *cellarita* du roi Genséric qui, catholique quoique appartenant au milieu de la cour vandale, fut soumise à la flagellation et finalement exilée en 484 :

*Tunc igitur et quaedam uxor cuiusdam cellaritae regis, nomine Dagila, quae temporibus Geiserici multotiens iam confessor extiterat, matrona nobilis et delicata, flagellis et iustibus omnino debilitata, exilio arido et inuiso relegatur*¹⁵³...

149. DIEHL 1785 (*I.C.V.R.* II, p. 436, n° 115), v. 1 ; cf. R. KRAUTHEIMER, *Corpus basilicarum christianarum Romae*, I, Vatican 1937, p. 65.

150. SCHÖNFELD, *Wörterbuch*..., pp. 250-252, s. vv. Valamer sq.

151. L. LESCHI, *Tablettes Albertini*, p. 69, § J : « Débile dès le latin archaïque, l's final est souvent omis dans les textes vulgaires... »

152. SCHÖNFELD, pp. 68-70, s. vv. Pour des traces possibles dans la toponymie, GAMLLSCHLEG, *Germania Romana*, t. II, p. 11 (§ 3, 50) ; t. III, p. 179, (§ 7, 87).

153. VICTOR DE VITA, *Historia*..., III, 33, p. 88, Petschenig ; cf. C. COURTOIS, *Victor de Vita et son œuvre, étude critique*, Alger, 1954, p. 55, n. 249.

Ici aussi on hésite entre masculin et féminin : C. Courtois se demande si *Dagila* est le nom du cellerier ou de la matrone : la construction de la phrase et le fait qu'il serait plus normal que Victor rapporte le nom glorieux de la femme, me feraient pencher pour le féminin ; mais la tradition manuscrite, incertaine, montre qu'on a hésité entre les deux genres : à la forme la mieux attestée, *Dagila*, s'oppose le *Dagilu* (sic !) du ms *W* (un de nos meilleurs témoins : XI^e s.) appuyé par la leçon *Dagilium* commune aux ms *PbR*.

Les charbons rituels

M. Marec a scrupuleusement passé au crible le contenu des tombes qui, ce n'est pas le cas de toutes, ont été découvertes intactes. Il écrit à propos de celle de la *presbiterissa* (p. 60, § 5) :

Hermétiquement close, ne contenant que fort peu de terre à l'intérieur, cette tombe n'avait certainement pas été violée. Et cependant on n'y a trouvé que quelques débris d'ossements trop infimes pour pouvoir être identifiés et quantité de petits morceaux de bois réduits à l'état de charbon, permettant de supposer l'existence d'un cercueil.

Et plus loin, à propos cette fois de la tombe de *Dagili(us|a)*, dont le caveau aux dalles parfaitement cimentées à lui aussi été retrouvé intact (p. 71, § 4) :

Traces noires, multiples, semblables à des traces de charbon de bois, pouvant provenir de la décomposition d'un cercueil.

Dans les deux cas, ces traces me paraissent bien insignifiantes pour qu'on puisse penser à un cercueil : celui-ci aurait certainement laissé plus de restes, comme on le voit dans le cas de la tombe d'*Ermengon* (p. 63, § 5) :

Un minutieux criblage de la terre qui recouvrait le fond de la cuve a permis de recueillir seize dents, en bon état, un certain nombre de fragments de bois, certains avec chevilles et même, sur l'un, un petit clou en bronze encore adhérent, vestiges indéniables d'un cercueil.

Il faut plutôt penser à des charbons rituels, usage spécifiquement germanique qui a été bien étudié par M. Ed. Salin : dans un très grand nombre de sépultures mérovingiennes on a trouvé de la sorte des fragments de charbon de bois, épars, mêlés aux déblais en plus ou moins grande quantité, parfois en quantité infime. La signification du rite demeure obscure (ces charbons proviennent-ils d'un feu allumé en l'honneur du défunt, ou de son foyer domestique ?), mais son origine germanique ne peut faire de doute : absent des coutumes gallo-romaines à l'époque antérieure aux invasions, il se répand à partir de celles-ci au cours du V^e siècle¹⁵⁴.

154. Ed. SALIN, *La civilisation mérovingienne...*, t. II, Paris 1952, pp. 202-212 et spécialement 206, 209.

La tendance générale, jusqu'ici, a été de retarder jusqu'au VI^e siècle la diffusion, sinon l'apparition de l'inhumation à l'intérieur des églises urbaines¹⁵⁵ : aussi mon premier mouvement avait-il été de situer nos tombes de la 3^e époque à l'intérieur de la période byzantine¹⁵⁶ ; mais l'importance, qu'on vient de constater, des caractères d'origine germanique qu'elles présentent nous suggère de réviser ce jugement et de remonter ces documents jusqu'à la période vandale (431-533), il faut préciser même à la première génération, voire aux toutes premières années de l'occupation barbare : l'usage d'un rite comme celui des charbons s'explique mieux quand les Vandales, qui furent prompts à se romaniser sous le ciel clément de l'Afrique¹⁵⁷, étaient encore proches de leurs origines nordiques¹⁵⁸. La présence d'autre part d'éléments spécifiquement vandales (*Dagilius* /-ia) ou suève (*Ermengon*) nous empêche de remonter plus haut et de penser, par exemple, aux mercenaires goths que nous voyons débarquer en Afrique en 427 sous le commandement du comte Sigisvult¹⁵⁹ et qu'accompagnait, en qualité peut-on dire d'« au-mônier militaire », le célèbre évêque arien Maximin.

IV. — PROBLÈMES D'INTERPRÉTATION HISTORIQUE

C'est autour de ce point, qui nous paraît ainsi solidement fixé : la 3^e époque de notre basilique se place dans les années suivant 431, que nous pouvons désormais formuler utilement les divers problèmes d'ordre proprement historique qui se posent à propos de notre basilique. Soit avant, soit après la date-pivot de juillet-août 431¹⁶⁰.

Pour commencer, il en est un qu'il ne faut pas écarter trop vite (Marec, p. 225, § 5) : les Vandales n'auraient-ils pas confisqué cette église au profit

155. V. par exemple J. KOLLWITZ, ap. Th. KLAUSER, *Reallexikon für Antike und Christentum*, s.v. Coemeterium, col. 234, qui se réfère à la tombe de la basilique du forum de LEPICIS MAGNA (en dernier lieu ap. J.-B. WARD PERKINS, *Archaeologia*, 95, 1953, p. 24-25, fig. 9 ; pour le texte : *Inscr. of Roman Tripolitania*, n° 834) ; P.-A. FÉVRIER, *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 1958, p. 304 ; le même auteur, p. 303, n'avance qu'avec prudence la date du V^e siècle pour l'épithaphe de Quiriacus à Ostie.

156. Ap. *Libyca*, I, 1953, p. 226, n. 31.

157. V. les pages consacrées à « la paix vandale » par Ch. SAUMAGNE, *Revue Tunisienne*, 1930, pp. 167-184, et Chr. COURTOIS, *les Vandales et l'Afrique*, pp. 310-324 ; il faut aussi invoquer le témoignage, si révélateur, des poètes de l'*Anthologia Latina*.

158. Sans doute l'usage des charbons rituels s'est perpétué jusqu'au XIII^e siècle (au témoignage du liturgiste Jean BELETH, *Rationale*, P.L. 202, c. 163-164), sinon, dans le folklore jusqu'à nos jours (SALIN, *Civilisation mérovingienne*, t. II, p. 210), — mais c'est en Europe, en pays germanique ou ayant longuement et profondément subi l'influence germane.

159. E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, t. I, éd. J.-R. Palanque, Paris 1959, p. 319 (475, et les notes.

160. C'est la date de la prise d'Hippone que C. COURTOIS (*Les Vandales et l'Afrique*, p. 163, n. 5 ; cf. n. 4 et p. 162, n. 4) a légitimement déduite du témoignage de POSSIDIUS, *V. Aug.*, 28, 12, p. 154. PELLEGRINO, 29, 3, p. 156. V. aussi J.-R. PALANQUE, ap. E. STEIN, *Histoire...*, t. I) p. 577, nc. 24.

de l'arianisme ? Certes la présence, ici, de noms germaniques ne suffit pas à l'assurer, mais le problème se pose dans le cadre plus général de toute une politique religieuse. On sait quelle était la sincérité, la violence de l'attachement des Vandales pour leur foi arienne : après la prise de Carthage, ils exilent l'évêque catholique Quoduultdeus et s'emparent, avec la cathédrale, de toutes les églises urbaines et de plusieurs situées *foris muro* dont deux basiliques consacrées à saint Cyprien¹⁶¹. Mais Genséric n'enlèvera Carthage que le 19 octobre 439¹⁶² : pendant plus de huit ans, c'est Hippone qui servira pratiquement de capitale au royaume vandale¹⁶³. Peut-on croire que ce roi n'a pas agi dans sa capitale provisoire comme il devait faire plus tard dans l'autre ?

Il y a donc quelque probabilité à ce que notre basilique ait été occupée par les Ariens entre 431 et 495 (c'est le 10 août 495 que les catholiques de Carthage reprennent possession de leurs églises, dans le cadre de la politique d'apaisement de Gunthamund¹⁶⁴). Mais on ne peut transformer cette probabilité en certitude : il résulte des belles recherches poursuivies par M. Michel Meslin sur l'arianisme en Occident que le christianisme de ces Germains, héritiers de Wulfilas et, peut-être plus encore, de l'enseignement des ariens latins de l'Illyricum, était trop proche de l'orthodoxie pour qu'il soit facile de discerner, sur d'aussi faibles indices que ceux dont nous disposons, si une église a été, ou non, affectée au service liturgique de ces ariens mitigés.

Par contre, si nous continuons à descendre le fil du temps, il n'y a pas de difficulté à dater notre 4^e époque soit de l'extrême fin de la période vandale (495-533), soit, plus vraisemblablement, de la période byzantine (533-698) et de la renaissance, toute relative, qui l'a marquée : on comprend qu'il ait alors paru nécessaire de reprendre et de compléter le décor, demeuré si incohérent, du pavement de la basilique redevenue définitivement catholique.

Les tombes attribuables à cette 4^e époque ne présentent pas de témoignage chronologique formel, mais tous les indices qu'on peut y relever sont en faveur d'une telle datation tardive :

a) l'une des épitaphes circulaires insérées dans le panneau I, à l'extrémité S.-E. du collatéral de gauche (p. 85, n° 1 et fig. 11) :

Qui|nta | fideli|s in p(a)c(e).

abrège le dernier mot en PC surmonté d'une barre horizontale : type de

161. VICTOIRE DE VITA, I, 15-16, p. 8. Petschenig : COURTOIS, *op. cit.*, p. 284, à son habitude, cherche à minimiser l'étendue de ces mesures de dépossession, mais il ne conteste pas les faits, 162. Suivons toujours COURTOIS, *ibid.*, p. 171, n. 4.

163. On peut en particulier parler vraiment de « capitale » depuis la signature du traité d'Hippone, le 11 février 435, par lequel l'Empire reconnaissait aux Vandales la possession de la Numidie (COURTOIS, p. 169, n. 7 ; v. p. 170 d. n. 6-7).

164. COURTOIS, p. 300, n. 9.

sigle récent dont les exemples datés se situent tous dans le VI^e siècle¹⁶⁵.

b) les deux autres inscriptions où nous pouvons lire le nom du défunt le fournissent sous une forme étrange, qui paraît s'expliquer par des « vulgarismes ». L'une appartient au même groupe que la précédente (p. 86, n^o 2, même fig. 11) :

Us|clu fi|(e)lis | (in pac)e.

Si le mot est latin, *Usclu* doit noter la prononciation d'un *Osc(u)lu(m)* : la confusion de l'O et de l'U est fréquente, depuis que l'U bref et l'O long ont pris tous deux le timbre de l'O fermé¹⁶⁶.

La seconde, elle aussi inscrite dans un cartouche circulaire, se trouve dans le collatéral de droite (p. 90, n^o 2 ; fig. 12, p. 89) :

Izza|ca. fi|de[lis...]

L. 2, après CA « quelques cubes horizontaux où l'on pourrait voir à la rigueur la barre transversale » d'un E, me semble-t-il, plutôt que d'un T : p. 93, § 1.

Sous la même réserve, on peut voir dans ce nom la déformation du biblique *Isaac* : un verre doré de Rome nous a déjà offert la forme *IZAC*¹⁶⁷.

c) dans le même collatéral droit, à proximité de la précédente, se trouve une tombe anépigraphie (p. 90, n^o 1, même fig. 12 ; ph. p. 91a), simplement ornée de combinaisons de peltes avec, au sommet, dans un carré, une croix monogrammatique, grecque, pattée, « dont le P grec esquisse imperceptiblement le commencement d'évolution vers le R latin », et aux branches de laquelle sont suspendues, comme par deux anneaux les lettres apocalyptiques A et ω : ce type, en Afrique¹⁶⁸ comme ailleurs¹⁶⁹ appartient le plus souvent au VI^e siècle, plus ou moins avancé.

Enfin les misérables réparations de simple béton qui, en plusieurs endroits sont venues pallier l'usure des anciennes mosaïques sans plus oser les remplacer (p. 38, § 5...), peuvent être plus tardives encore et nous reporter aux « siècles obscurs du Maghreb », à cette époque mal connue où vivotait, avant de disparaître, la chrétienté africaine, désormais réduite à une minorité devant les progrès de l'Islam.

Mais il sera plus intéressant encore de chercher à remonter en deçà de la charnière de 431 : à cette date, notre basilique, construite et, en partie redécorée, pendant la 2^e époque, existait déjà, et sans doute depuis longtemps¹⁷⁰, vu le fossé qui sépare, tant du point de vue artistique que

165. Ils proviennent il est vrai de Rome et d'Italie : DIEHL 736a (ann. 505), 3155 (522). 4430 (551), 1005 (570)...

166. Pour nous limiter à l'Afrique, v. L. LESCHI, *Tablettes Albertini*, p. 65, ad. O.

167. DIEHL 873 adn. a.

168. DIEHL 797 (*C.I.L.* VIII, 4799 : v. 540), 27 (*ibid.*, 1434 : v. 565-574).

169. DIEHL 1064 (épitaphe de l'évêque BOËCE DE CARPENTRAS, datée de 589 ou 604).

170. Depuis 60-70 ans, 80-90 peut-être, suivant qu'on adopte l'une ou l'autre des décennies entre lesquelles, on l'a vu, J. LASSUS hésite pour la date des panneaux de mosaïque F.G.H.J. (ap. MAREC, Préface, p. 7, § 2).

technique les mosaïques « baroques », à la palette si riche, de la 2^e époque, des réalisations beaucoup plus humbles (mosaïques « tricolores ») des 3^e et 4^e. Nous pouvons donc poser avec assurance que *la basilique à trois nefs a été en usage pendant la durée de l'épiscopat de saint Augustin* : c'est là un résultat d'importance qui vient récompenser l'enquête patiente et minutieuse imposée jusqu'ici à nos lecteurs. Pouvons-nous préciser davantage ?

L'archéologie est l'explication des monuments par les textes et des textes par les monuments : c'est ici qu'il y a lieu de verser au débat l'ensemble des renseignements concernant la topographie chrétienne d'Hippone que peuvent fournir les œuvres de saint Augustin : allusions faites dans sa correspondance ou ses sermons, précisions sur le lieu (et la date) de certains de ceux-ci que la tradition manuscrite a conservé dans leurs titres, *Vita* de Possidius, documents conciliaires... Le travail, heureusement, a été fait, et de main de maître, dans les pages de cette même *Revue* par Mgr O. Perler¹⁷¹ : il a rassemblé, classé, analysé les pièces du dossier documentaire avec une largeur d'information, une précision et une exigence critiques d'autant plus méritoires que les textes dont il s'agit sont beaucoup trop occasionnels pour ne pas demeurer bien vagues et par suite, trop souvent, ambigus¹⁷².

Avant de confronter le résultat de cette discussion des textes à celui de notre analyse des monuments, il reste un dernier scrupule, ou avertissement, à formuler : la méthode historique emprunte à la cartésienne l'une des plus impérieuses de ses règles, celle des dénombrements entiers. A l'ensemble des textes d'origine, ou d'époque augustinienne, c'est l'ensemble des ruines d'Hippone qu'il faudrait pouvoir comparer : or, comme on l'a vu, les fouilles n'ont encore dégagé qu'environ dix hectares sur les soixante qu'occupait, selon toute vraisemblance, la cité proprement dite ; il faut tenir compte, de plus, que les sanctuaires chrétiens se sont souvent établis et développés hors des villes, sur les terrains plus facilement disponibles de leur banlieue¹⁷³.

Notre basilique urbaine a certainement appartenu à la communauté

171. « L'église principale et les autres sanctuaires chrétiens d'Hippone la Royale d'après les textes de saint AUGUSTIN », *Rev. des Et. Aug.*, I, 1955, pp. 299-343 ; « La Memoria des Vingt Martyrs d'Hippone la Royale », *ibid.*, II, 1956 (Mémorial G. BARDY), pp. 435-446 ; cf. MAREC, pp. 215-234.

172. Ainsi : il semble bien qu'il faille distinguer (d'après Aug. *Ep.* 99, 3) au moins deux églises catholiques : faut-il identifier celle qui est dite *antiqua* avec la *basilica Leontiana*, l'« autre » à la *basilica maior* et celle-ci à la *basilica pacis*, trois noms que nous fournissons d'autres textes (PERLER, 1955, pp. 315-318) ? La Léontienne ne serait-elle cependant pas un autre nom de la *maior* (G. MORIN, C. LAMBOT : cf. PERLER 1956, p. 436) ? La *memoria XX martyrum* est-elle tout ou partie de la *bas. maior* (C. LAMBOT) ou un édifice distinct, probablement suburbain (PERLER 1956) ?

173. Nous avons déjà reconnu l'existence d'un de ces sanctuaires extérieurs : celui qui était situé sur l'emplacement des usines Borgeaud (ci-dessus, n. 123).

dont saint Augustin était l'évêque à partir du moment où tous les lieux de culte des églises dissidentes, donatistes ou autres, furent transférées *proprietary potestative catholicae*, soit, définitivement, à partir de la loi du 30 janvier 412, édictée par Honorius¹⁷⁴ à la suite de la conférence de 411, et déjà aussi, au moins pour quelques années ou quelques mois, à la suite du premier édit d'union de 405¹⁷⁵, mais le retour en force des donatistes¹⁷⁶, prompts à utiliser les hésitations de la politique religieuse de l'empereur de Ravenne (elles-mêmes fonction des fluctuations de la politique générale) leur avait sans doute¹⁷⁷ permis de récupérer leurs basiliques¹⁷⁸. Mais antérieurement ?

On ne peut éviter de poser la question, même si elle doit rester sans réponse : notre basilique a-t-elle été construite par les catholiques ou par les Donatistes ? Nous ne disposons d'aucune donnée nous permettant d'en décider¹⁷⁹ et les restes que nous avons examinés sont trop quelconques pour apporter quelque lumière : si déjà, ni le plan de l'église, ni le témoignage de ses épitaphes, si brèves, si banales, ne nous apportaient rien pour trancher entre ariens et catholiques, *a fortiori* une documentation aussi réduite ne peut permettre de conclure pour ou contre le donatisme. Comme l'histoire parle surtout des querelles qui les ont opposées, nous avons tendance à ne penser qu'aux différences qui existaient entre ces communautés, pourtant si voisines l'une de l'autre par le dogme, les usages : comme le soulignait fort opportunément l'excellent connais-

174. *Code Théodosien*, XVI, 5, 52, 5.

175. *Id.*, XVI, 5, 37-38 ; 6, 4-5 ; II, 2.

176. Évoqué de façon dramatique par AUGUSTIN, *Ep.* 108, 5 (14).

177. Comme l'ont raisonnablement conjecturé P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. VII, p. 22, et O. PERLER, *art. cit.*, 1955, p. 311.

178. Le détail, et la chronologie, de ces vicissitudes sont difficiles à préciser (le récit le plus détaillé, celui de W. FRENCH, *The Donatist Church*, pp. 263-273, laisse encore, et pour cause, bien des choses dans l'ombre) : il y a eu deux interruptions dans la répression anti-donatiste ; l'une se place après la mort de STILICON (23 août 408) : une loi du 15 novembre 408 y met fin et réitère la confiscation des lieux de culte des donatistes, manichéens, pricillanistes, et païens, (*C. Theod.* XVI, 5, 43). La seconde est une conséquence de l'usurpation d'ATTALE (novembre 409-juillet 410) : HONORIUS crut devoir encourager la fidélité des Africains à sa couronne par un édit de tolérance des sectes : celui-ci fut révoqué par une décision du 25 août 410 (*C. Theod.*, XVI, 5, 51) à la suite d'une démarche faite à Ravenne par une délégation du Concile de Carthage réuni en juin de la même année (MANSI, t. III, c. 810, ou *P.L.* t. XLIII, c. 815). Faut-il placer la « joyeuse entrée » des donatistes à Hippone que décrit l'*Ep.* 108, après le premier ou le second épisode ? De même, l'affichage du *Probationum et testimoniorum libellus* dans l'ex-basilique donatiste (Aug., *Retract.*, II, 27) suit-il l'application de la loi de 405, de 408 ou de 410 ? La note de G. BARDY (éd. des *Révisions*, n.c. 55, p. 583) n'aide pas à lever la difficulté.

179. Cf. O. PERLER, *art. cit.*, 1955, p. 312 ; l'analyse serrée et tout-à-fait convaincante (MAREC, pp. 219-220) que Mgr PERLER a donnée (*ibid.*, p. 305, 341) d'un passage de l'*Ep.* 20, 11 d'Augustin montre clairement qu'on ne peut en tirer un indice du voisinage entre basilique donatiste et cathédrale catholique. Au surplus ce témoignage, à supposer qu'on pût le retenir ne pourrait être exploité, à partir du moment où l'édifice voisin « à cinq nefs » n'apparaît plus comme une église mais comme une simple villa.

seur qu'était P. Monceaux, « la liturgie funéraire des dissidents était celle des Catholiques. Les formules usuelles, comme les tombes, paraissent avoir été identiques ; ou, s'il n'en était pas ainsi, nous n'avons jusqu'ici aucun critérium qui nous permette d'attribuer aux schismatiques telle ou telle de ces formules d'usage courant¹⁸⁰... »

Par contre il faut certainement attribuer au schisme qui déchirait l'église d'Afrique, et aux variations de l'attitude impériale à son égard, le fait remarquable que nous a révélé l'analyse du monument à savoir l'arrêt de la campagne de décoration qui avait été entreprise à la suite de la construction de la basilique à trois nefs, et la longue interruption qui sépare cette 2^e époque des suivantes. On a vu qu'il était provisoirement embarrassant dans l'état présent de l'histoire de la mosaïque décorative, de choisir, pour cette 2^e époque, une date précise, soit avant, soit après le milieu du IV^e siècle.

S'il fallait opter pour la première hypothèse, j'attribuerais volontiers la construction de la basilique aux catholiques et la situerais dans les années 347-361, c'est-à-dire dans cette période de *Catholic ascendancy*¹⁸¹ qui fut la conséquence de la politique d'union décidée par l'empereur Constant et appliquée, avec l'énergie que l'on sait, par les commissaires Paul et Macarius¹⁸² : le gonflement d'effectifs de la communauté catholique justifiait alors qu'on entreprît d'édifier une nouvelle et vaste basilique, l'arrêt des travaux s'expliquant par la nouvelle séparation des donatistes, rendue possible et encouragée par l'édit de tolérance de Julien l'Apostat (fin 361/début 362)¹⁸³.

Dans la seconde hypothèse, notre basilique serait d'origine donatiste et appartiendrait à la période d'euphorie qui suivit, pour les schismatiques, ladite mesure de Julien, — période elle-même cependant assez courte : dès 376 ou 377 le très catholique empereur Gratien décidait la confiscation des lieux de culte occupés par les dissidents¹⁸⁴. On discute pour savoir si cette mesure fut efficace : quoi qu'il en soit, la vie troublée de l'Afrique, au cours des années 370-400, — insurrections de Firmus (373-375), de Gildo (396-398) —, les dissensions toujours violentes entre les deux églises africaines, rendent parfaitement vraisemblable que ni les catholiques ni les donatistes n'aient alors disposé des ressources et de la liberté nécessaire à l'achèvement d'un monument dont ni les uns, ni les autres n'étaient assurés de jouir en paisible possession.

180. « L'épigraphie donatiste, » *Revue de Philologie*, 33, 1909, p. 153 : c'est à titre tout à fait exceptionnel qu'une épitaphe trahit son origine sectaire.

181. La formule est de W. FRIEND, si favorable, comme on sait, au donatisme : *The Donatist Church*, p. 182.

182. V. le récit de ces événements bien connus, par exemple ap. FRIEND, *op. cit.*, pp. 169-192.

183. *Id.* pp. 187-188 : AUGUSTIN, *C. litt. Petiliani*, II, 92 (105), 97 (224), etc...

184. *C. Theod. XVI*, 6, 2 (les mss fournissent la date du 17 octobre 377, qui paraît à certains trop tardive : v. en dernier lieu J.-P. BRISSON, *Autonomie et christianisme dans l'Afrique romaine...* Paris 1958, p. 263, n. 2).

Le baptistère

Il est vraiment très regrettable que nous ne puissions pas lever cette incertitude fondamentale, car cela paralyse tout effort ultérieur d'identification et ne nous permet pas d'exploiter à fond les divers indices que nos ruines permettraient de dégager. Ainsi, nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'existence d'un baptistère : j'ai rappelé comment les premières fouilles de M. Marec en 1926 avaient eu le bonheur d'en retrouver la cuve (c'est cette découverte qui, orientant la recherche, a permis de mettre la main sur la basilique) ; le dégagement de l'ensemble de l'édifice a permis d'intégrer cet élément dans un groupe de salles occupant le coin E. de l'*insula*, dans l'angle existant entre la basilique proprement dite et la « maison de Iulianus ». Il y a là un complexe très significatif, l'un des baptistères les plus complets qui nous soient parvenus¹⁸⁵ : le baptistère proprement dit, avec sa cuve et son ciborium à colonnes (p. 108, b ; ph. p. 103) est précédé d'une antichambre rectangulaire (p. 109, c ; fig. 17 ; ph. p. 104c) et flanqué au N.-O. d'une salle à abside (p. 106, a ; fig. 15, p. 107 ; ph. p. 104b), où M. Marec propose de voir le *consignatorium*, mais qui pourrait tout aussi bien être le *catechumeneum* où avaient lieu la prédication préparatoire et les cérémonies préliminaires¹⁸⁶. On se souvient que nous avons attribué la mosaïque de sa nef à l'édifice de la I^{re} époque : celle de l'abside et donc de l'adaptation de ce groupe de salles à l'usage de baptistère, certainement postérieure, doit être datée, comme la construction de la basilique proprement dite, de la 2^e époque : la mosaïque de l'« antichambre » paraît bien du même style baroque que celle de l'abside (cf. les ph. de l'une et de l'autre, p. 104, b et c) ; leur richesse contraste avec le répertoire réduit des mosaïques tricolores des 3^e et 4^e époques.

Or, bien qu'il ne soit pas sans exemple qu'une même cité en ait possédé plusieurs¹⁸⁷, le baptistère, au moins jusqu'à la fin du IV^e siècle, paraît

185. Il n'a d'égal que le célèbre baptistère de Salone, si ingénieusement commenté par E. DYGGVE, en dernier lieu ap. *Actes du V^e Congrès d'archéologie chrétienne* (Aix-en-Provence, 1954), Rome 1957, pp. 189-198 : « Le baptistère de la *Basilica urbana* à Salone d'après les fouilles de 1949 ».

186. M. MAREC place le *catechumeneum* dans ce que nous avons appelé « antichambre » : les deux hypothèses sont équivalentes et supposent seulement un ordre inverse dans l'utilisation des salles au cours de la cérémonie.

187. On vient d'en retrouver un quatrième à Carthage : N. DUVAL, A. LÉZINNE, « Nécropole chrétienne et baptistère souterrain à Carthage », *Cahiers archéologiques*, 10, 1959, pp. 107-147 ; mais il faut distinguer les communautés rivales (cf. P. TESTINI, *Archeologia cristiana*, Rome 1958, p. 623), et les époques : au V^e siècle s'amorce l'évolution qui triomphera au VI^e siècle et aboutira à multiplier les baptistères, désormais sans caractère « épiscopal » (cf. J. LASSUS, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, pp. 224-225, 228). La question ne pourra être mise au point qu'après la publication du *corpus* des baptistères annoncé par A. GRABAR et A. KHATCHATRIAN.

devoir être associé en principe à l'église cathédrale. Si nous étions sûrs que notre édifice a bien été élevé par la communauté catholique d'Hippone, nous aurions du même coup retrouvé l'église principale de saint Augustin, l'église neuve, *basilica maior*, *basilica pacis*, à laquelle sont attachés tant de souvenirs du grand évêque¹⁸⁸ ; mais, encore une fois, on ne peut écarter l'alternative et qu'il s'agisse de la cathédrale donatiste, celle des rivaux de saint Augustin, Proculeianus¹⁸⁹ et Macrobius¹⁹⁰.

Les tombes de la citerne

Une autre particularité mérite également de retenir l'attention : nous avons signalé d'un mot la présence de tombes dans l'ancienne citerne de la grande nef, « transformée, par la suite, en une véritable crypte funéraire à sépultures étagées » (pp. 51-53 ; ph. p. 55). Si on accepte l'interprétation que nous avons suggérée des restes d'un encadrement de pierre, c'était sur la verticale même de cette citerne que s'est élevé l'autel : comment alors ne pas voir dans cette crypte l'équivalent d'une *confessio* et dans les restes humains qu'elle conservait des corps saints ?

Si j'ai bien compté, on a retrouvé dix-sept caveaux ou caissons de briques ou de dalles, dont quatorze dans la partie située à gauche de la cloison divisant la citerne en deux. Sur les quatorze, une seule, au niveau le plus bas, a les dimensions normales d'une tombe d'adulte : 2,50 m de long sur 65 à 70 cm de large, étant, comme il arrive, plus étroite aux pieds qu'à la tête. Le caveau voisin, lui aussi soigneusement crépi à l'intérieur, ne mesurait en plan que 1,20 m de long sur 65 cm de large : il contenait avec des ossements, divers bijoux d'or et de pierres fines (ph. p. 56c). Au-dessus, douze tombes d'enfants, — mais cette désignation s'appuie non sur un examen anthropologique¹⁹¹ mais uniquement sur leur faible dimension, de l'ordre, pour l'une d'elle, de 1,10 m de long sur 35 cm de large. Il n'y a rien d'impossible à ce qu'il s'agisse d'enfants : leur mortalité était si élevée, surtout en temps de famine ou d'épidémie¹⁹², mais il est au moins aussi vraisemblable qu'il s'agisse de « réductions de corps », rassemblés, dans un but cultuel, pour être placés sous l'autel ou dans son voisinage immédiat.

Comment ne pas se souvenir que l'église d'Afrique vénérât volontiers

188. V. toujours O. PERLER, *art. cité*, 1955, pp. 307-310, 313-318.

189. AUGUSTIN, *Ep.* 33 ; 34, 5 ; 35 ; 88, 6 ; C. *Cresconium*, III, 48 (53).

190. Id., *Ep.*, 108 ; 129, 2 ; *De Rusticiano*, 5.

191. Qui s'est révélé impraticable : M. MAREC veut bien m'écrire, au sujet de ces tombes : « Les ossements que j'y ai trouvés étaient tellement émiettés, tellement réduits en poussière qu'ils ne pouvaient fournir aucun indice certain »...

192. Dans les *Inscriptions of Roman Tripolitania*, J.-M. REYNOLDS et J.-B. WARD PERKINS relèvent trois épitaphes d'enfants, morts à deux jours d'intervalle, enterrés dans le même voisinage : n° 825, 839, 843.

des groupes anonymes de martyrs désignés simplement par leur nombre¹⁹³ ; si on s'en tient à ce que nous apprennent les textes de saint Augustin, il y avait à Hippone une *Memoria viginti martyrum* et, construite sous son épiscopat par un de ses prêtres, une *Basilica ad octo martyres*¹⁹⁴. Malheureusement nous avons ici plus de huit et moins de vingt corps saints. Sans doute certaines de ces tombes peuvent être celles de simples fidèles qu'on avait voulu inhumer *ad sanctos* : c'est le cas notamment de deux des trois tombes de la partie droite (la troisième est encore une tombe d' « enfant ») ; mais nous serions encore loin du compte. Il faut d'autre part toujours tenir ouverte l'alternative donatiste : on sait la place que tenait chez les schismatiques la vénération de leurs martyrs ! Enfin, et surtout : si incertaine que soit, dans l'état de la science, la date à partir de laquelle on puisse admettre l'insertion de reliques sous l'autel d'une basilique *intra muros*¹⁹⁵, un transfert en masse, comme celui dont il s'agit ici, ne peut guère être imaginé avant une date relativement tardive : on se souvient que si nous avons pu dater de l'époque vandale les tombes de la 3^e période, c'est précisément qu'il s'agissait de Vandales, affranchis de l'autorité impériale, peu habitués aux traditions du droit romain. L'installation de la crypte funéraire et de l'autel, sous sa dernière forme, appartient donc vraisemblablement à une phase récente de l'histoire de la basilique et ne peut servir à l'identification de celle-ci pour l'époque augustiniennne.

Les annexes de la basilique

Il faudrait pour finir prendre en considération l'ensemble des constructions qui occupent le reste de l'*insula* et où M. Marec, avec beaucoup d'ingéniosité propose de reconnaître diverses annexes de la basilique. Mais, dans l'état présent de la publication et vu, hélas, le caractère très dégradé de ces ruines, on ne peut utilement pousser bien loin la discussion ; provisoirement, il convient de demeurer très circonspect à l'égard des identifications proposées.

Nous avons déjà mentionné plusieurs fois l'existence, au N. de l'église,

193. A. BERTHIER a par exemple trouvé mentionnées les reliques d'un groupe de cent huit martyrs à Sila (tablette de plomb, dans l'urne-reliquaire de la basilique) : *Vestiges du christianisme antique dans la Numidie centrale*, Alger 1943, p. 42 (date : 6 mai 582).

194. O. PERLER, *art. cités*, 1955, pp. 328, 329 ; 1956.

195. F. WIELAND, *Altar und Altargrab der christlichen Kirchen im 4. Jahrhundert*, Leipzig 1911, pp. 137-143 ; A. GRABAR, *Martyrium*, t. I, pp. 314-399, « Des martyria aux églises ». Pour s'en tenir à l'Occident, le cas le plus ancien et sûrement daté est celui du transfert par S. Victrice dans sa cathédrale de Rouen, au cours des années 380-390, de reliques des SS. Jean-Baptiste, André, Thomas, etc... (*De Laude sanctorum*, 6, P.L. 20, 448B), — mais il s'agissait de reliques minimes, ou symboliques (v. ses explications un peu embarrassées, *ibid.*, 9-10, col. 451A-455A) : cf. le cas analogue de Gaudence de Brescia, *Serm.* 17, P.L. 20, 960B-964A. On regrette de ne pouvoir dater une inscription comme celle de Parenzo, mentionnant la translation *intra muros* des restes de S. Maur (*Inscr. ital.* X, 2, 64), ou un monument comme la *confessio* de la *basilica orientalis* de Salone (E. DYGGVE, *History...*, pp. 57-58).

de l'élégante maison à cour centrale, où M. Marec verrait cette *domus Iuliani* dont l'acquisition souleva tant de difficultés pour saint Augustin¹⁹⁶. Il faut bien, en présence de cette hypothèse, souligner un nouveau facteur d'indétermination : à partir du moment où une église se trouvait comme la nôtre insérée au cœur d'une *insula*, elle jouxtait nécessairement plusieurs édifices dont on pouvait dire *nostris adhaeret parietibus, ecclesiae cohaeret*¹⁹⁷ et dont l'acquisition pouvait paraître souhaitable. Que la maison décrite par M. Marec aux pp. 112-128 ait été annexée à la basilique est certain, mais si le seuil établi entre sa salle J et la mosaïque homonyme du collatéral de droite est, comme il semble bien¹⁹⁸, contemporain de celle-ci, et donc de la 2^e époque, son acquisition est bien antérieure à celle de la *domus Iuliani* par l'église catholique d'Hippone.

De bien plus grande portée seraient les identifications proposées pour les « Annexes de la partie Ouest » (pp. 137-181) : il y a là un portique, bordant sur deux côtés ce qui semble avoir été une cour mosaïquée à ciel ouvert ; ce serait le *secretarium* de la basilique épiscopale voisine (pp. 142-156)¹⁹⁹. Parmi les salles qui s'ouvrent sur ce portique, nous remarquons un édifice à plan tréflé, qui serait la *memoria* de saint Étienne construite en 425 par le diacre Eraclius²⁰⁰ pour abriter une relique du Proto-martyr (pp. 163-168) ; la construction de cet édifice trilobé a empiété sur une maison voisine, aujourd'hui à demi détruite, — maison à cour centrale agrémentée d'une fontaine (pp. 156-163), qui pourrait être le « couvent des moines laïques » installé à Hippone, *intra ecclesiam*²⁰¹ sur le modèle de celui que saint Augustin avait d'abord institué à Thagaste (p. 230, a). Avec le grand établissement industriel du coin N.-O., trois autres édifices achèvent de compléter l'*insula* (pp. 138-142, 168-181), l'un d'eux pouvant représenter la *domus episcopi* (p. 230, b).

C'est ici surtout que la complexité du site, le mauvais état de conservation des monuments nous laissent perplexes : il serait nécessaire, avant d'aller plus loin, de disposer d'un plan à plus grande échelle que celui de la fig 21 (p. 132), accompagné de coupes permettant d'étudier les différences de niveau, à vrai dire déconcertantes, entre ces divers édifices ou secteurs : j'ai déjà mentionné le fait que les constructions du groupe A (pp. 138-142) surplombent la basilique de 1,10 m à 2 m. Plus

196. O. PERLER, *art. cit.*, 1955, 1955, pp. 318-321 : l'acquisition, encore incertaine quand saint Augustin écrit sa *lettre* 99, est réalisée au moment du *Serm.* 355 : elle se place donc entre les deux dates, soit vraisemblablement 409-410 et 425.

197. S. AUGUSTIN applique la première expression à la *domus Iuliani* (*Ep.* 99, 1), la seconde à la maison qu'il offrait en échange et qui était, elle, mitoyenne de l'*antiqua ecclesia* (*ibid.*, § 3).

198. M. MAREC veut bien confirmer mon observation à ce sujet.

199. Pour les (rares) textes le concernant, v. encore O. PERLER, *ibid.*, p. 340.

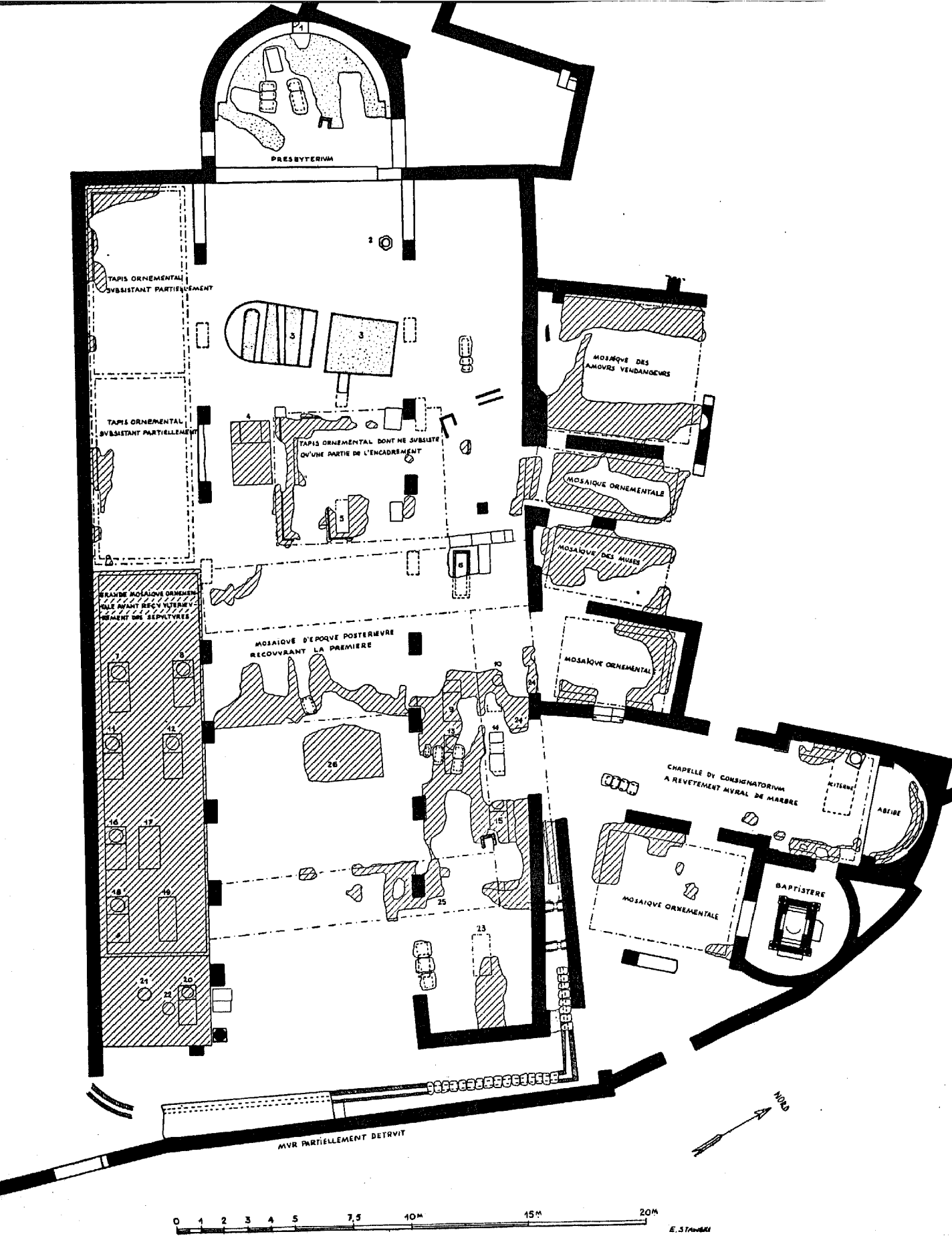
200. Sans doute le futur prêtre et successeur de saint Augustin ; pour cette *memoria*, PERLER, *ibid.*, p. 321-326.

201. POSSIDIUS, *Vita Aug.*, 5, 1, p. 52. Pellegrino.

FIG. 4. PLAN DE LA BASILIQUE A TROIS NEFS

(Marec, fig. 2, p. 24)

1. Emplacement de la *cathedra* épiscopale : pp. 18, 25 ; ph. p. 14b ; 134-135.
2. Puits à margelle hexagonale : p. 28, n. 4.
3. Citerne-crypte funéraire : pp. 51-53 ; ph. p. 55a, b ; 56c.
4. Tombe de la *presbiterissa* : pp. 59-60 ; ph. p. 57a.
5. Tombe aux paons : pp. 53-59 ; fig. 6, p. 54 ; ph. p. 56a.
6. Tombe violée : p. 95 (§ 9 : « une neuvième tombe... »).
7. Tombe de *Dagili(us/a)* : p. 71 ; fig. p. 68, 2 ; ph. p. 69b, 70ab.
8. Tombe d'*Anastasia* : pp. 71-72 ; fig. p. 68, 3 ; ph. p. 69c, 70ab.
9. Tombe à la croix monogrammatique : p. 90 ; fig. 12, p. 89 ; ph. p. 91a.
10. Tombe aux colombes : pp. 38, 61-62 ; fig. 7, p. 62 ; ph. p. 57b ; h.-t. p. 44b.
11. Tombe à épitaphe détruite : pp. 72-73 ; fig. p. 68, 4 ; ph. p. 75a, b, 76a, 78a.
12. Tombe du prêtre *Egyptzuius* : pp. 73-74 ; fig. p. 68, 5 ; ph. p. 75a, b ; 76a, b ; 77a, b.
13. Tombe d'*Izzaca* : pp. 90-92 ; fig. 12, p. 89.
14. Tombe d'*Ermengon* la Suève : pp. 62-65 ; fig. 8-10, p. 64 ; p. 58 ; ph. p. 67a, b.
15. Tombe de *...tius fidelis* : pp. 93-94 ; ph. p. 92 ; h.-t. p. 86b.
16. Tombe à fragment d'épitaphe : p. 74 ; fig. p. 68, 6.
17. Tombe aux croix de Malte : pp. 65-71 ; fig. p. 68, 1 ; ph. p. 69a.
18. Tombe de *Valilu* : pp. 74-83 ; fig. p. 68, 7 ; ph. p. 78b, 79a, b.
19. Tombe jumelle entièrement détruite : p. 83 ; fig. p. 68, 8 ; ph. p. 78c.
20. Tombe de *Quinta* : pp. 85-86 ; fig. 11, p. 85 ; ph. p. 79a.
21. Tombe d'*Usciu* : p. 86 ; fig. 11, p. 85.
22. Tombe à épitaphe détruite (*..ti..*) : p. 86 ; fig. 11, p. 85.
23. Angle inférieur droit d'une tombe détruite : p. 95, § 5 ; ph. p. 91b.
24. Fragment du panneau A : pp. 37-38 ; fig. 3, p. 35 ; ph. p. 31b.
25. Fragment du panneau C : pp. 38-41 ; fig. 3, p. 35 ; ph. p. 34a ; h.-t. p. 118a.
26. Fragment de mosaïque de la « période zéro » : pp. 37, 42, 105 ; fig. 3, p. 35 ; ph. p. 31a



De haut en bas et de gauche à droite :

- Tapis ornamental subsistant partiellement* : Panneau F : pp. 44-45 ; ph. p. 39a ; h.-t. p. 44a.
- Id.* (plus bas) : Panneau G : pp. 45-46 ; ph. p. 39b, c.
- Grande mosaïque ornementale ayant reçu ultérieurement des sépultures* : Panneau H : pp. 46-48 ; fig. 4, p. 46, 5, p. 47, p. 40 ; ph. p. 49a, b.
- Presbyterium* : p. 25 ; ph. p. 14b ; 134-135.
- Tapis ornamental dont ne subsiste qu'une partie de l'encadrement* : Panneau D : pp. 41-42 ; ph. p. 34b, c.
- Mosaïque d'époque postérieure recouvrant la première* (corriger en : située à un niveau légèrement supérieur à celui des panneaux A, B, C) : Mosaïque de la 4^e époque : pp. 86-88 ; fig. p. 82 ; ph. p. 81 ; h.-t. p. 118b.
- Mur partiellement détruit* : murette bordant la rue : pp. 23, 25 ; ph. pp. 134-135.
- Mosaïque des Amours vendangeurs* : maison dite de Iulianus, salle I : pp. 122-127 ; ph. p. 133.
- Mosaïque ornementale* : *Id.*, salle J : p. 122.
- Mosaïque des Muses* : *Id.*, salle K ; pp. 120-122 ; fig. p. 123 ; ph. p. 124a, b.
- Mosaïque ornementale* (plus bas) : salle D attenante au groupe du baptistère : pp. 110, 112 ; ph. p. 104, a.
- Chapelle du consignatorium...* : pp. 106-108 ; fig. 15, p. 107 (*sic* : lire : ... chapelle annexe a) ; ph. p. 102a ; 104b.
- Citerne* : p. 106.
- Abside* : p. 108 ; ph. p. 102a, b.
- Mosaïque ornementale* (en bas) : catechumeneum (Marec) ou antichambre du baptistère : pp. 109-110 ; fig. 17, p. 110 ; ph. p. 104c.
- Baptistère* : p. 108 ; ph. p. 103.

étrange encore est le rapport existant entre l'établissement industriel et la cour-*secretarium* : celle-ci ne présente pas le plan quadrangulaire qu'on attendrait ; elle a été entamée par un « couloir », f⁵, qui s'établit en contrebas, tout en étant lui-même à un niveau plus élevé que celui des pièces voisines f⁶, f⁸, f⁹ (pp. 152, § 2 ; 174, § 6)...

L'interprétation de l'édifice trilobé demande une enquête préalable sur l'ensemble des constructions de plan analogue que présentent les monuments chrétiens d'Afrique²⁰² ; on notera en attendant que le caveau signalé à peu près au centre de cette « chapelle » (p. 165, § 7) est une construction grossière, vraisemblablement antérieure et ne saurait passer pour la crypte de la *memoria* cherchée ; aussi bien la relique de saint Étienne acquise par l'église d'Hippone se réduisait-elle, nous apprend saint Augustin, à *exiguus pulvis*²⁰³.

Le lecteur s'étonnera peut-être qu'après lui avoir imposé tant d'effort, nous l'abandonnions sur des résultats aussi minces : *plura quaesita quam inuenta sunt, et eorum quae inuenta sunt pauciora firmata*²⁰¹ ! Mais c'est là le sort commun de toutes les disciplines auxiliaires de l'histoire : l'étude d'une tradition manuscrite impose au philologue des analyses codicologiques tout aussi minutieuses et, pour le profane, accablantes. Mais si l'archéologie veut remplir véritablement sa fonction de science auxiliaire, au lieu de se contenter d'échafauder des hypothèses complaisantes, elle doit redoubler d'exigence critique dans son analyse et de prudence dans ses jugements.

Les conclusions auxquelles nous sommes parvenus ne sont pas, au demeurant, négligeables : pendant plus d'un siècle, on a vainement cherché à retrouver le souvenir de saint Augustin sur le site d'Hippone : tour à tour on a voulu reconnaître la *memoria XX martyrum* à l'emplacement du marabout de S. Ali-el-Attab²⁰⁵, la *basilica Pacis* dans les thermes de Septime Sévère (p. 16, § 3) ou dans la villa dite « basilique à cinq nefs » (p. 185, § 5), voire, ô paradoxe, le monastère épiscopal dans les citernes d'Hadrien (p. 16, n. 6) ! Nous sommes maintenant en mesure de montrer au pèlerin le sol que saint Augustin a foulé de ses pas, l'abside du haut

202. V. en attendant l'étude que nous promet J. LASSUS, l'art. *Cella trichora* de F. DEICHMANN ap. Th. KLAUSER, *Realexikon für Antike und Christentum*, s.v.

203. *Serm.* 317, 1.

204. *Retract.* II, 24, 1, p. 492, Bardy, cit. par H. DE LUBAC, *Exégèse Médiévale*, I, 1, p. 99. Mais n'oublions pas que pour saint Augustin, en cela héritier de la dialectique stoïcienne, des propositions disjonctives, comme celles auxquelles nous sommes souvent parvenus, possèdent une valeur de vérité qu'il ne faut pas dédaigner : *C. Acad.* III, 13 (29).

205. C'est de là que proviennent les fragments de mosaïque aujourd'hui conservés dans la crypte de S. Pietro à Pavie, dans le chœur de la cathédrale de Bordeaux et à l'archevêché d'Alger (E. MAREC, « La grande pitié d'Hippone-la-Royale », extr. du *Bulletin* n° 35 de l'*Académie d'Hippone*, p. 9, n. 1).

de laquelle il a prêché, l'emplacement de l'autel où il a officié, le baptistère où il a baptisé, et cela au moins dans les dix dernières années de sa vie, ces années laborieuses et fécondes de la controverse pélagienne. Une certitude, limitée, vaut mieux qu'une vaine hypothèse !

Henri Irénée MARROU.